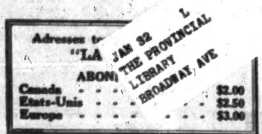
VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN. MERCREDI 15 JUILLET 1931 NUMERO 7





# LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

## LE BILL DE LA COMMISSION DU TARIF

### Cette Commission a des pouvoirs qui répugnent à tout principe démocratique, dit M. Bourassa — On discute l'augmentation des droits de douane

Ottawa.—Mercredi fut une journée d'amendements. Il y en a eu dix de proposés au bill de M. Bennett — devrait-on dire plutôt du gouvernement? — pour la création d'une nouvelle commission du tarif.

A l'exception de trois, dont deux soumis par le secrétaire d'Etat, M. Cahan, ces amendements ont été rejetés.

Un député libéral, M. Ilsley, a fait admettre que la Commission du tarif soit autorisée à choisir elle-même ses propres fonctionnaires ainsi qu'à fixer leurs salaires, avec l'approbation du gouvernement comme de raison.

Les deux amendements de M. Cahan ont pour effet de permettre à la commission nouvelle d'établir elle-même ses règlements, d'autoriser un intéressé d'en appeler d'une décision de la Commission du tarif auprès du conseil des ministres.

En fin de soirée, Mlle Macphail, M. Lapointe et M. Bennett ont brièvement parlé du désarmement et incidemment de la nécessité de maintenir la paix dans le monde.

Juste avant l'ajournement, le chef libéral, M. Mackenzie King, a trouvé l'occasion de blâmer le gouvernement d'avoir présenté son budget si tard. Plus de la moitié des articles du tarif se trouvent changés et la Chambre, à cause de la saison avancée, n'a plus le loisir d'examiner ces modifications.

**Une majorité de 34 voix**

La Chambre a adopté jeudi, en troisième lecture, le bill de la Commission du tarif. Cela ne s'est pas fait sans discussion. Il a fallu deux votes, un vote inscrit et un vote non inscrit.

Le vote inscrit a porté sur un amendement de M. Mackenzie King, qui voulait que le bill fût renvoyé au comité avec instruction à celui-ci d'y ajouter une clause portant que toute personne affectée par une modification ou une demande de modification au tarif ait le droit de se faire entendre par la commission. Cet amendement a été rejeté par 85 voix contre 51, une majorité de 34 pour le gouvernement.

Dans sa protestaion, M. King a été appuyé par M. Henri Bourassa.

La Chambre, après avoir voté le bill de la Commission du tarif, s'est formée en comité des voies et moyens et a étudié et adopté quelques-unes des résolutions budgétaires de M. Bennett.

**La fin prochaine de la session**

Avec la séance de vendredi, les signes avant-coureurs de la fin prochaine de la session commencent à se faire jour. Plusieurs membres ont déjà quitté la capitale et d'autres se préparent à partir.

On constate un progrès considérable dans l'étude du programme législatif. On s'attend à ce qu'il y ait des retards, mais en somme, la fin de la session n'est pas éloignée.

Une autre affaire très importante qui occupera le parlement peut-être plus longtemps qu'on ne le croyait, est l'enquête sur l'affaire Beauharnois. Cette grosse affaire réglée, on procédera à l'étude de la loi relative à la détresse des fermiers de l'Ouest et on s'occupera aussi d'une manière toute particulière de la question du chômage.

Le comité enquêteur sur l'affaire Beauharnois ne semble pas être arrivé encore à une décision finale. Il est possible qu'il y aura deux rapports. Le premier, qui exprimera l'opinion de la majorité et l'autre minoritaire On constate que le comité ne veut en rien nuire au développement gigantesque de ce pouvoir d'eau, encore moins mettre en danger la valeur des obligations détenues par le public en général.

**MM. King et Bennett**

Au commencement de la séance, il y eut discussion assez acerbe entre l'hon. King et l'hon. Bennett. M. King voulut savoir si la loi relative au chômage constituait tout le programme législatif du gouvernement. M. Bennett répondit par un "non" sec à cette question. Cette réponse parut un peu offusquer M. King qui accusa M. Bennett de n'être qu'un dictateur désagréable. L'incident aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. Heureusement il n'en fut rien et le calme fut vite rétabli.

**Questions agricoles**

A la séance de l'après-midi, on s'occupa d'une manière spéciale de l'impôt sur le foin, la paille, le riz, les patates et le blé d'Inde. Tous ces items sont à la page pour une augmentation dans le tarif. Les libéraux ont surtout critiqué l'impôt sur le blé d'Inde, prétendant que cet impôt causerait des dommages sérieux aux aviculteurs et aux laitiers. Les députés de l'Ouest prirent la part la plus active à cette discussion. Naturellement, les députés conservateurs s'efforcèrent de justifier ces augmentations dans le tarif en prétendant qu'elles avaient été demandées par les organisations agricoles du pays.

**A propos d'immigration**

Les crédits du département de l'immigration ne sont que de $12,000 plus bas que les crédits de l'an dernier, malgré que le nombre d'immigrants soit très considérablement diminué. L'hon. Gordon, ministre de l'immigration, fit savoir à la Chambre qu'il était aussi difficile et aussi coûteux d'empêcher les immigrants de venir au pays que de les induire à le faire quand les conditions au Canada sont plus favorables. M. Armand Lavergne prit occasion de la discussion pour faire connaître à la Chambre ses vues sur la question d'immigration. "Si, dit-il, on doit favoriser l'immigration au pays, les Canadiens doivent être les premiers à bénéficier des octrois du gouvernement."

La session se termina par l'approbation du changement de tarif sur plus de 200 articles. A l'avenir, il y aura un impôt de 25 sous le minot sous le tarif général et de 20 sous le minot sous le tarif intermédiaire sur le blé d'Inde. Le tarif sur le foin est augmenté de $2 à $5. Le tarif intermédiaire reste à $1.75. Il y aura une augmentation de tarif sur le riz, le macaroni, le vermicelle et une variété de graines pour fermes et jardins.

## Nouveau Sénateur de la Saskatchewan

M. Arthur Marcotte est né au Sault-au-Récollet, Montréal, le 8 mars 1873, de J.-H. Marcotte et de Célina Beauchamp. Il fit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il prit ses degrés à l'Université Laval. En 1896, il devint secrétaire privé de l'hon. G.-A. Nantel, ministre du département des Terres de la Couronne, poste qu'il occupa durant huit ans.

Le sénateur Marcotte vint dans l'Ouest en 1910. Il acheta une terre dans la Vallée Sainte-Claire, en Saskatchewan, où il possède encore du terrain. En 1913, il fut admis au Barreau de la Saskatchewan. C'est alors qu'il ouvrit un bureau à Ponteix, où il pratiqua encore aujourd'hui.

Il est président du Barreau du district judiciaire de Gravelbourg depuis 1925.

Durant plusieurs années, il fut vice-président de l'A.C.F.C. Il est maintenant député de district des Chevaliers de Colomb.

Depuis son séjour à l'Université, il a toujours pris une part active à la politique. Il s'est présenté comme candidat à la législature provinciale dans les circonscriptions de Pinto Creek, Notukeu, et comme candidat au fédéral, dans la circonscription de Willow Bunch.

Il est très connu parmi l'élément anglais et français de la province. Il compte beaucoup d'amis dans Québec. Très populaire dans le monde sportif, il fut durant de longues années champion du billard au Canada.

M. Marcotte remplira dignement le poste que vient de lui confier le gouvernement. L'honneur dont il est l'objet rejaillit sur tous les Franco-Canadiens de la province, qui ont été si vilement dénigrés depuis quelques années en Saskatchewan.

M. Marcotte a épousé en 1914 Hermine Germain, fille du notaire E.-P. Germain, autrefois de Sainte-Thérèse, Qué. Il est le père de deux enfants: Hector, avocat, et Annette.

CALGARY. — Mme Louise-C. McKinney, la première femme admise à la législature dans l'Empire britannique, est décédée à Claresholm, à l'âge de 63 ans.

QUEBEC. — M. Edouard Fortin, député de la Beauce, est gravement malade à l'Hôtel-Dieu de Québec.

**En Alberta**

M. PATRICK BURNS,
nouveau sénateur de l'Alberta

## LA SITUATION EN ALLEMAGNE

### Elle s'est sensiblement améliorée — La Banque Mondiale consent un crédit de $100,000.000

Bâle, Suisse. — La situation en Allemagne, très critique toute la semaine, s'est sensiblement améliorée depuis lundi. Les directeurs de la Banque Mondiale ont consenti unanimement à renouveler la note de crédit de $100,000,000 accordée à la Reichsbank, le 25 juin.

On en est venu à cette décision afin de sauver l'Allemagne d'un désastre financier.

De plus, les directeurs ont répondu à l'appel de Hans Luther, président de la Reichsbank allemande, en déclarant que la Banque Mondiale est prête à collaborer avec les divers gouvernements afin d'obtenir l'aide financière dont l'Allemagne a besoin sur les marchés respectifs.

Ces secours financiers seront moindres que ceux que l'Allemagne espérait, mais ils suffiront à restaurer le système fiscal de l'Allemagne et lui aideront à sortir de la crise qu'elle traverse.

Bien que le directeur de la Reichsbank n'ait fait part à personne de ses intentions, on s'accorde à croire qu'il tente d'obtenir quatre choses: la première serait une avance équivalent à la somme dont le budget allemand sera soulagé sous le régime du plan Hoover, somme qui se monte à $385,000,000 et qui sera remboursée par paiements mensuels. La seconde chose que Luther essaye d'obtenir est un renouvellement d'un mois pour l'emprunt de $100,000,000 consenti par les Banques d'Angleterre, de France, la "Federal Reserve Bank" des Etats-Unis et la Banque internationale de Bâle. Troisièmement il désire augmenter cet emprunt de $100,000,000. Quatrièmement enfin il désirerait contracter un nouvel emprunt d'une année ou deux de $400,000,000 pour assurer la couverture d'or de la Banque d'Allemagne.

## S.E. Mgr J.-T. KIDD, EVEQUE DE LONDON

Son Exc. Mgr John-Thomas Kidd, évêque de Calgary, Alberta, a été nommé évêque de London, Ont. Il succède à feu Mgr Michael Fallon.

Mgr Kidd était évêque de Calgary depuis 1925. Né à Athlone, Ont., le 28 août 1868, il fut ordonné prêtre le 16 février 1902, et élu évêque de Calgary le 6 février 1925. Il fut sacré à Toronto le 6 mai 1925, par Son Exc. Mgr Pietro di Maria, alors délégué apostolique au Canada.

Le nouvel évêque de London reçut son instruction au collège Saint-Michel et à Rome. Après son ordination à Toronto, il fut pendant quelque temps curé de Penetang, Ont.

Lors de la fondation du Séminaire Saint-Augustin, Mgr Kidd fut chargé de l'organisation de l'institution. Il devint plus tard, en 1913, président de la faculté, poste qu'il occupa jusqu'en 1925. C'est en cette année qu'il fut nommé évêque de Calgary.

**Evêque de London**



S. E. Mgr J.-T. KIDD,
nouvel évêque de London, Ont.

EDMONTON. — L'arrestation d'un agitateur ouvrier a provoqué une bagarre entre policiers et sans-travail devant l'hôtel de ville, jeudi dernier. Dix-sept sans-travail ont été coffrés.

**Le Voyage de l'Université de Montréal**

Cette photographie a été prise lors de l'arrivée des excursionnistes de l'Université de Montréal à Winnipeg. De droite à gauche: MM. Donatien Frémont, directeur de la Liberté; J.-H. Daignault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; Augustin Frigon, directeur général des voyageurs de l'Université.

**En Saskatchewan**



M. ARTHUR MARCOTTE,
nouveau sénateur de la Saskatchewan

## LES MISSIONS ESQUIMAUDES

### Le R. P. Falaize est élevé au titre d'assistant de S. E. Mgr Breynat

On a reçu de Rome une dépêche annonçant que le R. P. Falaize, coadjuteur de S. Exc. Mgr Breynat, évêque de la région Mackenzie, a été élevé au titre d'assistant avec droit de succession. Il y a plusieurs années que le R. P. Falaise, O.M.I., poursuit ses missions chez les Esquimaux.

Le vicariat apostolique du Mackenzie a été érigé en 1901. Il fut modifié en 1908. Il est confié aux Oblats de Marie Immaculée. Le premier chef de ce vicariat fut le vicaire apostolique actuel, Mgr Breynat.

Mgr Gabriel-Joseph-Elie Breynat naquit à Saint-Vallier, diocèse de Valence (France), le 5 octobre 1867. Il fut ordonné prêtre, chez les Oblats de Marie, le 22 février 1892. Elu évêque titulaire d'Adramyttium le 22 juillet 1901, il fut nommé le même jour premier évêque apostolique du Mackenzie. Il fut sacré à Saint-Albert le 6 avril 1902, par Mgr Grouard. Il réside à Fort Smith.

S. Exc. Mgr Pierre Falaize naquit en 1887, au diocèse de Bayeux (France). Il est dans le Mackenzie depuis 1913 où il s'est voué, depuis cette époque, à l'apostolat chez les Esquimaux. Il est actuellement à la mission de "Coppermine River", sur l'Océan Arctique.

Le vicariat apostolique du Mackenzie, qui est suffragant d'Edmonton, compte une population catholique d'environ 6,000 âmes. Il y a 17 missions avec prêtre résidant et huit missions sans prêtre résidant. Les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qui ont charge de cet immense territoire, sont au nombre de 27. Les écoles et les hôpitaux sont sous la direction des Soeurs Grises de Montréal qui sont au nombre de 59.

## Le gouvernement adoptera une mesure de secours très satisfaisante

Le premier ministre Anderson, de la Saskatchewan, de passage à Winnipeg, en route pour Régina, a dit toute sa satisfaction de la manière dont le gouvernement fédéral rencontrerait les problèmes actuels. "La mesure qu'adoptera le gouvernement sera très satisfaisante. Je ne puis en dire davantage, a-t-il ajouté, mais cette mesure sera annoncée très prochainement à la Chambre des Communes."

Les premiers ministres des trois provinces de l'Ouest se réuniront à Régina jeudi pour discuter leurs problèmes mutuels. La coopération entre les Coopératives du Blé provinciales par rapport à la vente de leur grain et l'accord financier avec les banques au sujet des garanties provinciales sur les avances faites aux Coopératives sont parmi les principaux.

## Incendie à Webb, Sask.

Régina. — Un désastreux incendie a ravagé la partie commerciale de Webb, samedi matin, causant plus de $100,000 de dommages. Seize édifices ont été détruits. Les brigades de feu de Swift Current et de Gull Lake ont prêté secours aux pompiers de Webb, ce qui a évité une plus grande conflagration.

## LA CONVENTION DE REGINA

### S. E. Mgr McGuigan l'inaugure — M. le magistrat Henri Lacerte représente l'Association d'Education du Manitoba — Congrès de l'A.C.F.C.

Régina. — Près de 350 délégués de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, de la "Saskatchewan School Trustees' Association" et de l'Association Catholique Franco-Canadienne ont pris part au congrès qui a eu lieu la semaine dernière dans la salle Sainte-Marie.

Le congrès s'est ouvert par une messe qui a été célébrée à l'église Sainte-Marie par S. E. Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Régina. Son Excellence a parlé des responsabilités de tous les citoyens chrétiens par rapport à l'éducation de la jeunesse du pays. Elle a rappelé l'encyclique du Pape Pie XI, dans laquelle se trouve clairement exposé le point de vue catholique sur cette question importante.

**L'Eglise et l'éducation**

L'éducation, comme l'a souligné le Pape, est une oeuvre essentiellement sociale, et non purement individuelle. La famille, l'Eglise et l'Etat y ont chacun leur part. L'Eglise catholique, dit Mgr McGuigan, a toujours tenu en grand honneur l'éducation chrétienne. Tout en voulant que ses enfants soient le plus instruits possible, pour être en mesure de remplir leur carrière terrestre, elle insiste sur la religion comme essentielle pour une éducation complète et la formation du caractère. Comme preuve de son intérêt dans la cause de l'éducation, l'Eglise catholique a fondé des universités, des collèges et des écoles bien avant que l'Etat ait assumé le rôle considérable qu'il détient maintenant dans ce domaine.

Les parents ont le droit naturel d'élever leurs enfants, mais il va sans dire que l'Etat, qui s'intéresse à la formation de ses citoyens, a aussi des droits précis qui doivent être respectés.

En terminant, Mgr McGuigan insiste sur l'enseignement de la religion à l'école, conformément à la loi de la province, faisant ressortir qu'il en résultera non seulement un christianisme plus élevé et plus noble, mais aussi un type plus élevé et plus noble de citoyens. Il exprime l'espoir que les délégués, dans leurs délibérations, se laisseront guider par l'esprit de tolérance et que ce congrès fera beaucoup de bien.

**Hommages à la langue française**

M. James Balfour, maire de Régina, en souhaitant la bienvenue aux délégués, a dit: "Je regrette que mon instruction ait été négligée au point que je ne puisse vous adresser la parole en français. Je serais très heureux de voir toute notre population du Canada capable de parler les deux langues. Alors nous pourrions comprendre les problèmes les uns des autres."

M. W.-F. Hargarten, président de la "Catholic School Trustees' Association", a rappelé, de son côté, que la question des banques a été une question épineuse dans la province pendant de nombreuses années. "Permettez-moi de déclarer, a-t-il dit, que nous, qui ne sommes pas de descendance française, nous sommes en plein accord avec la population de langue française dans la défense des droits qui lui sont dus".

**Pour la fusion**

M. R.-H. Heane, président de la "Saskatchewan School Trustees' Association", a parlé en faveur de la fusion des trois associations de commissaires d'école en une seule. Il croit que son association consentirait à accepter certains amendements à sa constitution pour le bénéfice de ses membres catholiques.

M. Adrien Doiron, de Vonda, vice-président de l'Association des Commissaires franco-canadiens, est d'avis qu'une seule association dans la province serait l'idéal, mais que c'est aux délégués et non aux exécutifs à décider la question.

M. Raymond Denis souligne la coopération parfaite qui a existé entre les associations catholiques depuis un an. Il insiste pour que la population franco-canadienne maintienne le droit de faire enseigner sa langue à ses enfants.

M. S.-M. Bonneau, de Gravelbourg, reprend, le lendemain, la question de cette fusion projetée des trois associations. Les commissaires catholiques, dit-il, n'ont pas oublié la convention de 1918, alors qu'on refusa la parole à leurs représentants. De plus, la convention de Moose Jaw, en 1930, a demandé l'abolition des écoles séparées. Malgré cela, M. Bonneau est en faveur de la fusion, mais il doit y avoir au préalable une entente sur la question de l'enseignement du français et de la religion à l'école.

Les délégués se sont prononcés provisoirement pour la fusion. Les exécutifs de la "Catholic School Trustees' Association" et de l'Association des Commissaires Franco-Canadiens entreront en négociations avec la "Saskatchewan School Trustees' Association" et feront rapport dans un an.

A la séance des Franco-Canadiens, mardi soir, le R. P. Lamontagne, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, a parlé de l'éducation des garçons en Saskatchewan. Il a recommandé de faire un effort spécial pour envoyer le plus grand nombre possible de jeunes Canadiens français dans des maisons d'éducation comme le Collège Mathieu de Gravelbourg.

**Voix du Manitoba**

M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, a apporté un message d'amitié de la part des compatriotes de sa province. Après avoir parlé de la situation scolaire au Manitoba, qu'il a comparée à celle de la Saskatchewan, il a encouragé vivement les délégués à poursuivre leurs efforts pour la restauration du français dans leurs écoles.

M. Louis Côté, député d'Ottawa-Est à la législature de l'Ontario, qui devait parler à la même séance, n'avait pu se rendre à Régina.

M. Raymond Denis a été réélu président de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens. Premier vice-président, S.-M. Bonneau, de Gravelbourg; deuxième vice-président, Adrien Doiron, de Vonda; secrétaire, Louis Demay, de Saint-Brieux.

M. W.-F. Hargarten, de Bruno, a été également réélu président de la "Catholic School Trustees' Association".

### Congrès de l'A.C.F.C.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan s'est réunie en convention annuelle à Régina le 9 de ce mois. Plus de 175 délégués venus de toutes les parties de la province ont pris part aux délibérations.

On procéda en premier lieu à la lecture du rapport financier. Ce rapport, vu la dépression générale, a été trouvé satisfaisant puisque l'Association a encore un crédit à son compte de banque.

Dans son discours présidentiel, M. Denis félicita l'Association du travail accompli durant l'année qui vient de s'écouler. Il passa en revue les activités de l'Association depuis 1929. L'A.C.F.C., dit M. Denis, n'est pas une association politique. Elle recrute ses membres dans tous les groupes politiques; son but principal est de s'occuper des intérêts des Franco-Canadiens, et de leur assurer leurs droits tels que garantis par la constitution du Canada.

M. Antonio de Margerie, secrétaire général, fit un rapport des activités de l'Association depuis son dernier congrès.

M. l'abbé Baudoux, de Prud'homme, lut ensuite un très intéressant rapport sur le mode suivant lequel l'Association doit fonctionner, sur son organisation et la coopération que chacun doit lui donner. Ce rapport donna lieu à une discussion pleine d'entrain au cours de laquelle de sages suggestions furent échangées.

M. Eugène Cadieux, vice-président, présenta un rapport sur l'A.C.J.C. Il montra comment cette oeuvre était appelée à assurer le recrutement des chefs dont l'A.C.F.C. a besoin. Une utile discussion suivit aussi ce rapport.

Les délégués du Manitoba et de l'Alberta adressèrent la parole aux congressistes au cours de l'après-midi.

A la suite de la discussion du rapport du Comité des résolutions, on procéda à l'élection de l'exécutif; tous les officiers, M. Denis en tête, furent réélus.

VANCOUVER.—Solloway et Mills, les deux courtiers d'Ottawa, accusés d'escroquerie, ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés à une amende de $100,000 par le juge Ellis.

NICOLET. — M. l'abbé Uldéric Tessier, ancien curé de Victoriaville, Qué., est décédé à Nicolet, à l'âge de 86 ans.

# L'UNIVERSITE DE MONTREAL

## Les excursionnistes passent quelques heures à Winnipeg, les hôtes du Pacifique Canadien — L'itinéraire du voyage

Les excursionnistes de l'Université de Montréal, au nombre de 85, sont arrivés à Winnipeg vendredi matin, en route pour la Colombie britannique, l'Alaska et le Yukon. Des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, M. J.-H. Daignault, président de la société, quelques amis et M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, les attendaient à la gare du Pacifique Canadien.

Pendant les quelques heures qu'ils ont passées à Winnipeg, les visiteurs ont été les hôtes du Pacifique Canadien et ont visité Winnipeg, Saint-Boniface et les alentours des deux villes en autocar. Ils ont quitté Winnipeg à midi.

Les années passées, les excursionnistes se rendaient jusqu'à la côte du Pacifique et prenaient ensuite le chemin de retour à Vancouver en passant par les Grands Lacs, Toronto et les chutes Niagara. Cette année, afin de diversifier l'attrait de l'excursion et le rendre encore plus complète, les autorités de l'Université de Montréal ont décidé de pousser jusqu'en Alaska et au Yukon, pays du soleil de minuit.

**L'itinéraire**

L'itinéraire est le suivant: Ottawa, Winnipeg, Régina, Moose Jaw, Calgary et Banff, les voyageurs arrivant dans ce dernier endroit dans la soirée du 11 juillet pour y passer une journée entière. De Banff, le groupe réintégrera le convoi pour se diriger vers Vancouver et Victoria. Les excursionnistes s'embarqueront ensuite le 15 juillet à Vancouver sur le vapeur "Princesse Charlotte" pour entreprendre une des étapes les plus intéressantes du voyage jusqu'à Skagway, Alaska.

Pendant quatre jours, le luxueux navire du Pacifique Canadien longera les côtes pittoresques de la Colombie britannique, voyageant en toute sécurité, sur une distance de 1,000 milles entre les rives et les îles qui les protègent des assauts du grand océan. A leur arrivée à Skagway, terme du voyage par eau, les voyageurs se rendront sur le lac West Taku Arm et reviendront en chemin de fer par la passe White, célèbre lors de la ruée vers les mines d'or du Klondyke en 1897. Le navire sera de retour à Vancouver le 24 juillet.

**Le retour**

Les voyageurs repartiront le même jour par train pour revenir dans l'Est et, dans les Rocheuses, feront un arrêt à Field et se rendront au Lac Louise en automobile, en passant par le lac Emeraude, la vallée du Kicking Horse et la Great Divide. Le train quittera ensuite le Lac Louise le 27 juillet, s'arrêtant à Edmonton.

Le 28 juillet, les excursionnistes arriveront à Winnipeg, à 4 h. de l'après-midi, départ à 11 h. du soir.

**Liste des excursionnistes**

M. et Mme Jos.-H. Beaudry, 3784, boulevard Décarie, Montréal; Mlle Irène Bezner, 3677, rue Sainte-Famille, Montréal; Dr P.-G. Blais, 467, rue Bay, Taunton, Mass.; Dr P.-S. Bohémier, Mme P.-S. Bohémier, Mlles Louise et Marie-Paule Bohémier, M. Jean-Pierre Bohémier, 922, rue Cherrier, Montréal; Rév. Frère R. Bourdon, professeur, Ecole Supérieure Saint-Louis, 35 est, rue Fairmount, Montréal; M. Aurélien Boyer, 1430, rue Saint-Denis, Montréal; Mlle Gabrielle Brunet, M. Ovide Brunet, 4395, ave. Oxford, Westmount, Qué.; MM. Jacques et Paul Buisson, 64, rue Bonaventure, Trois-Rivières; M. Amédée Buteau, 107, rue Wright, Hull, Qué.

M. J.-E. Chicoine, Mlles Simonne et Jeanne Chicoine, Verchères, Qué.; Mlle Anita Chouinard, M. Oliva Chouinard, 4700, rue Adam, Montréal; Rév. Frère W.-F. Coderre, directeur, Ecole Supérieure Saint-Louis, 35 est, rue Faimount, Montréal; MM. Lionel et Guy Corbeil, 491, avenue Stuart, Outremont, Qué.; M. l'abbé Michel Couture, Séminaire Saint-Charles Borromée, Sherbrooke, Qué.

Mme J.-Oscar Daviault, Berthierville, Qué.; M. Etienne Décarie, 2255, ave. Souvenir, Montréal; M. Dosithé de Repentiny, 135, rue Wellington, Hull, Qué.; M. Paul Duclos, 815, ave. Dunlop, Outremont, Qué.

M. Augustin Frigon, 125, ave. Pagnuelo, Outremont, Qué.

M. J.-D. Gagné, Mlle Thérèse Gagné, Victoriaville, Qué.; Mme Georgiana Georget, Domrémy, Sask.; M. Paul-E. Gingras, 1841 est, rue Sherbrooke, Montréal; M. Maxime Gougeon, 271, rue Principale, Saint-Laurent, Qué.; MM. Albert et Maurice Grothé, 98, chemin Sainte-Catherine, Outremont, Qué.

Mlle Pauline Hinton, 12540, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Qué.

M. et Mme Napoléon Jacques, 147, rue Saint-François, Québec; M. et Mme J.-F. Jandron, 405, rue Main, Worcester, Mass.; Mlles Claire et Jeanne Janin, 140, ave. Pagnuelo, Outremont, Qué.; M. Auguste Jean, 1259, rue Saint-Timothée, Montréal; M. le notaire et Mme J.-Edouard Jeannotte, 1615, rue Saint-André, Montréal; M. Arthur Jobin, Saint-Claude, Man.

M. et Mme Albert Laberge, 4251, rue Boyer, Montréal; M. Théo-J. Lafrenière, 80 est, rue Notre-Dame, Montréal; R. P. M.-A. Lamarche, 5375, ave. Notre-Dame de Grâce, Montréal; Mlle Jeanne Lamothe, 81a, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières, Qué.; M. Georges Landreau, 847 est, rue Sherbrooke, Montréal; Mlle Estelle Leblanc, 27, avenue Lévis, Québec; M. Ismaël Lefebvre, 3519, rue Bordeaux, Montréal; Mlle Line Leman, M. Jean Leman, 597, chemin Sainte-Catherine, Outremont, Qué.

M. l'abbé Léon Marcotte, Séminaire Saint-Charles Borromée, Sherbrooke, Qué.; M. Albert Mayrand, 119, chemin Sainte-Catherine, Outremont; M. et Mme Oscar Ménard, 135, rue Wellington, Hull, Qué.; Mlle Andrée Mercier, 178, ave. Holland, Québec; M. Philippe Méthé, 185, boulevard Langelier, Québec; Mlle Corinne Méthot, 144, Grande Allée, Québec; Mlle Laurett Mongeau, 2125, rue Wellington, Montréal.

M. et Mme O.-E. Nault, 48, rue Hamilton, Worcester, Mass.

M. l'abbé J.-A. Paiement, 2461 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.; M. et Mme Hormidas Papineau, 3565, ave. Papineau, Montréal; M. le docteur et Mme Léo-E. Pariseau, 361 ouest, rue Mont-Royal, Montréal; M. Josaphat Pharand, 85, rue Champlain, Hull, Qué.

Mlle Marguerite Racine, 421, rue du Roi, Québec; M. Robert Riverin, 333, rue Racine, Chicoutimi, Qué.; Mlle Madeleine Roberge, Laurierville, Qué.; Mlle Laura Robert, Saint-Blaise, Qué.

M. Romain Saint-Arnaud, Sainte-Geneviève de Batiscan, Qué.

M. et Mme Arthur Vallée, Mlles Lucienne, Jeannine et Thérèse Vallée, 325, chemin Sainte-Catherine, Outremont, Qué.



OTTAWA. — D'après les rapports de huit Commissions de Liqueurs provinciales, le Canada a consommé pour une valeur de $130,000,000 de boisson en 1930.

BERLIN. — D'après de récentes statistiques, le chiffre de la population en Allemagne serait de 65,280,000 habitants en chiffres ronds. En 1930, il y a eu un surcroit de naissances de 415,927.

# A.C.J.C.

## Activités de l'Union Régionale de Saint-Boniface, 1930-1931

Les réponses au questionnaire adressé aux cercles pour la rédaction de leur rapport annuel révèlent la vie intense qui a animé tous nos cercles durant cette année acéjiste. Aussi, le secrétaire n'a qu'un regret en présentant ce compte rendu nécessairement succinct et abrégé: c'est de ne pouvoir dire tout ce qui a été fait dans tous les cercles depuis le dernier congrès. Cependant, une vue d'ensemble, à laquelle seront ajoutés quelques détails intéressants, fera suffisamment voir à l'auditeur comme au lecteur de ce rapport que la région manitobaine est féconde en oeuvres de toutes sortes. Sous l'impulsion généreuse de son aumônier, le R. P. Ferdinand Faure, S.J., et de son président, le camarade Camille Fournier, le Comité régional a donné l'exemple aux cercles par une activité constante toujours dirigée vers le plus grand bien de l'Association.

Si l'on excepte deux membres qui, à cause de leurs occupations, n'ont pu assister à plus d'une réunion, les cinq autres ont une moyenne d'assistance de 83% pour les six réunions tenues pendant l'année. Les représentants des Cercles Provencher et Sacré-Coeur ont aussi été fidèles à se rendre aux assemblées du Comité régional.

Deux réunions spéciales furent aussi tenues pour l'étude de la nouvelle orientation de l'A.C.J.C. et pour la préparation du programme du Congrès régional. La Page de l'A.C.J.C., rédigée par le camarade Raymond Bernier et ses assistants, les camarades Alfred Paradis et Hervé Sala, a paru régulièrement dans la Liberté et a contribué à faire connaître notre association dans cette province.

Le secrétaire a adressé trois circulaires aux cercles, les stimulant à la discipline et à l'observation de nos constitutions. Une résolution fut envoyée aux hon. Bennett et Sauvé, leur demandant la nomination de M. Marcotte comme représentant de la Saskatchewan au Sénat.

Plusieurs cercles, anciens et nouveaux, furent visités par des membres du Comité régional, avant et après le séjour du R. P. Joseph Paré, S.J., notre aumônier général, au milieu de nous.

La vie de nos cercles ne fut pas inférieure à celle du Comité régional. Des neuf cercles, huit ont répondu au questionnaire de fin d'année. Nos membres sont attachés à leur groupe et s'intéressent aux séances d'étude puisque pas un cercle n'a une moyenne d'assistance au-dessous de 75% pour l'année.

Les groupes ne se contentent pas d'être en règle avec le Comité Central et le Comité Régional, mais se tiennent en relations suivies avec eux. Parmi les cercles les plus fidèles à nous tenir au courant de leurs activités, mentionnons les Cercles Saint-David, Sainte-Agathe, Saint-Pierre, La Vérendrye, ainsi que l'Avant-garde de Saint-Jean-Berchmans de Saint-Jean-Baptiste qui nous a envoyé des rapports intéressants.

Voyons maintenant comment nos cercles emploient les moyens que l'A.C.J.C. a adoptés pour réaliser son but.

**Piété**

Tous les cercles ont leur communion mensuelle; les membres de Provencher font même la communion par roulement. Nos aumôniers cultivent la piété chez les jeunes, leur donnent des conseils pratiques dans leurs lectures spirituelles et leur font mieux connaître la religion par leurs cours d'apologétique. Saint-Pierre rassemble ses membres pour l'heure d'adoration mensuelle. Sainte-Agathe et Sacré-Coeur participent au chant liturgique. La Vérendrye a sa retraite fermée tandis que Saint-David et Langevin organisent une retraite semi-fermée pour tous les hommes de la paroisse. Souhaitons que tous les cercles imiteront cette heureuse initiative.

**Etude**

Les Cercles Sainte-Agathe, Sacré-Coeur, Saint-David, Langevin et La Vérendrye répondent au questionnaire du Comité Central sur les oeuvres post-scolaires. Fidèles aux recommandations du Comité Central, La Vérendrye, Saint-David, Sacré-Coeur et Sainte-Agathe étudient et encouragent l'épargne. Tous nos cercles développent la connaissance et l'amour de l'Association chez nos acéjistes en étudiant les statuts, le but ou l'histoire de l'A.C.J.C., même plusieurs fois durant l'année comme à Saint-David et Langevin. Provencher et La Vérendrye préparent un programme d'étude qu'ils approfondissent en plusieurs séances. Le premier étudie "La baisse de l'esprit chrétien et ses remèdes", et le second traite de "La limitation des naissances".

Les questions nationales intéressent les acéjistes. Sainte-Agathe étudie la question scolaire au Manitoba, Sacré-Coeur apprend comment "la langue est gardienne de la foi", Langevin et Saint-Norbert scrutent l'histoire du Canada. Saint-Pierre cultive l'art épistolaire chez ses membres en organisant des concours.

Les sujets sociaux ne sont pas moins nombreux. Saint-Pierre, Sainte-Agathe et Sacré-Coeur étudient le bolchévisme ou le communisme, Saint-David et Langevin traitent de questions agricoles, Ritchot parcourt la vie de Garcia Moreno et Provencher a une causerie intime sur les scouts ou éclaireurs canadiens-français.

Bien d'autres sujets furent traités dans les différents cercles qu'il serait trop long d'énumérer. Nous pouvons cependant conclure que nos cercles font de l'étude sérieuse qui a une influence salutaire sur les acéjistes.

**Action**

Le troisième article de notre programme ne fut pas plus négligé que les deux premiers, comme on peut en juger par les activités de nos groupes.

Saint-Pierre, Sacré-Coeur, Saint-David et Langevin organisent des séances et des parties de cartes au profit de leur paroisse. Langevin ouvre une salle paroissiale où jeunes et vieux peuvent se récréer. Saint-David fait un magnifique don de $450 pour aider à la construction de l'église de Saint-Jean-Baptiste. Provencher et Sacré-Coeur propagent la Liberté et vendent des brochures dans leur milieu. La Vérendrye fait une tournée dramatique et organise la séance de la Liberté à Saint-Boniface. Nos camarades du Cercle Provencher méritent des félicitations pour le succès qu'ils obtiennent dans leurs examens universitaires: la médaille de quatrième année est décernée au camarade Alfred Paradis, le président du cercle, et les bourses de deuxième et première année, aux camarades Adrien Jacques et Georges Ramaekers. Le Cercle Langevin donne une soirée en l'honneur du R. P. Fiset, C.SS.R., à l'occasion de son départ pour les missions de l'Indo-Chine. Tous se rappelleront avec reconnaissance le dévouement de cet aumônier pour l'A.C.J.C. et la grande part qu'il a prise dans l'organisation du mémorable congrès régional tenu à Sainte-Anne-des-Chênes l'année dernière.

La Vérendrye organise réceptions et banquets en l'honneur de nos distingués visiteurs de l'année, les RR. PP. Doncoeur, Paré et Guitton, de la Compagnie de Jésus.

Enfin, ce qui vint couronner une année déjà bien consolante au point de vue acéjiste, ce fut la tournée triomphale du R. P. Joseph Paré, S.J., notre aumônier général. Par sa présence et sa parole, il a non seulement inspiré un renouveau d'énergie et d'ardeur aux cercles déjà existants, mais il a aussi suscité la fondation de nouveaux groupes. Et aujourd'hui, c'est avec joie que nous saluons l'entrée dans nos rangs des sept cercles suivants: Saint-Adolphe, Saint-Malo, Saint-Antoine d'Aubigny, Paré de Saint-Norbert, Béliveau de Vassar, Saint-Joseph de Fannystelle et Saint-Hyacinthe de La Salle.

Notre oeuvre s'est donc développée considérablement cette année et tout augure que ce progrès ne s'arrêtera pas là mais que le jour n'est pas loin où toutes nos paroisses du Manitoba auront un cercle affilié à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Brunelle LEVEILLE,
Secrétaire régional.



## L'A.C.J.C. présente ses sympathies à la famille Versailles

A la dernière assemblée du Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, le président général et les membres ont exprimé quelle profonde douleur leur a causée la mort du premier président général de leur Association.

Ils ont rappelé le rôle de première importance tenu par M. Versailles dans la fondation et dans le développement de l'A.C.J.C. Il en était depuis vingt-sept ans, par sa bienveillance éclairée et sa générosité inlassable, le plus grand bienfaiteur.

C'est avec un respectueux empressement qu'au nom de tous les membres de l'Association, ils prient Mme Joseph Versailles et sa famille d'accepter l'assurance de leur sincère sympathie.

(Signé) Joseph DANSEREAU,
Président général de l'A.C.J.C.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN. MERCREDI 15 JUILLET 1931 NUMERO 7



L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.
NAPOLEON.

# LA LIBERTÉ

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.
Mgr GIEURE.

## A REGINA

La subite et regrettable maladie de M. Frémont m'impose un article que je voulais retarder d'une semaine. Les impressions que j'ai rapportées des trois congrès auxquels j'ai assisté à Régina sont nombreuses et variées, et il m'aurait fallu du temps pour les sérier et les exposer de façon utile aux lecteurs de la *Liberté;* mais on comptait sur moi au journal et je ne puis me dérober à la tâche.

Si le problème scolaire des minorités est foncièrement le même dans chaque province anglo-protestante du Canada, les modalités en varient considérablement d'une province à l'autre. Et cela ne se constate nulle part ailleurs autant qu'en Saskatchewan. On en jugera à l'organisation particulière que se sont données les minorités de cette province pour remédier aux insuffisances du système éducational auquel elles sont soumises.

Il existe dans la province voisine une association provinciale de commissaires d'école. D'après sa constitution, les membres en sont tous les commissaires d'école de la province et, de fait, jusqu'en 1918 tous les commissaires d'école en faisaient partie. Les écoles de la Saskatchewan ont toujours été des écoles publiques et les quelques écoles séparées qui y existent ne sont et n'ont jamais été des écoles séparées: ce sont, comme le disait dans le temps ou M. Sifton ou M. Fielding, des écoles séparées auxquelles on a enlevé tout caractère confessionnel et c'est, d'ailleurs, ce que le Dr Uhrich a très bien expliqué au banquet de mercredi soir. En sorte qu'il n'existe pas plus de raison en Saskatchewan qu'au Manitoba pour que, se plaçant au strict point de vue officiel du système d'éducation de chaque province, il y ait une distinction à faire entre commissaires catholiques et non-catholiques, puisque dans chaque province les catholiques et les non-catholiques sont soumis à exactement la même loi scolaire. Si, toutefois, un semblant de distinction peut être fait au Manitoba, il est impossible en Saskatchewan. Mais, en Saskatchewan, il existe une distinction réelle à faire entre commissaires de langue française et les autres, car il y existe des écoles où, en conformité avec la loi, on enseigne le français, et, partant, des commissaires qui ont à résoudre des problèmes d'administration scolaire qui ne sont pas communs à tous les commissaires de la province. A tout événement, jusqu'en 1918, commissaires catholiques, non-catholiques, français, anglais et autres étaient de fait groupés en une seule organisation provinciale.

Or, en cette année qui marqua la fin de la Grande Guerre et d'une ère pendant laquelle le bon sens était généralement absent des délibérations publiques de ce genre chez nous, il y eut à Saskatoon un congrès annuel de commissaires d'école. Le feu fut mis aux soutes et une explosion se produisit. Le lendemain on s'aperçut que dans le fracas la *Saskatchewan School Trustees' Association* avait été sérieusement mutilée et qu'elle avait perdu quelques six cents de ses membres. De cette journée naquirent d'abord la *Catholic School Trustees' Association* et puis l'*Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens.*

Le nom de chacune de ces organisations indique leur objet respectif ainsi que le caractère de l'événement qui leur a donné naissance. Il s'est donc produit un fait qui a donné et donne peut-être encore un caractère particulier au problème scolaire de la Saskatchewan et explique l'existence dans cette province d'organismes de résistance auxquels les minorités d'ailleurs n'ont pas eu recours.

Ces deux associations ont depuis fonctionné en marge de l'association provinciale et, jusqu'à l'an dernier, elles tenaient leur congrès annuel séparément. Entre temps elles jouissaient de la reconnaissance officielle et les autorités provinciales les considéraient comme des succursales de l'association provinciale. Entre autres effets de cette situation, on peut noter que les commissions scolaires pouvaient payer les frais de leurs délégués à ces congrès séparés.

Ces circonstances particulières amenèrent dans les délibérations de Régina un sujet d'étude dont l'importance est évidente. Il vaut de le signaler comme un autre fait qui est particulier à la Saskatchewan.

Au cours des derniers mois, sur l'invitation de M. Heane, le président de la *Saskatchewan School Trustees' Association,* il y eut des conversations entre des représentants des trois associations de commissaires d'école de la Saskatchewan. L'objet principal de ces conversations était d'en arriver à opérer une fusion des trois associations. M. Heane est venu lui-même devant les deux congrès réunis exposer ses vues de fusion et les garanties que pour sa part il était prêt à accorder aux catholiques et aux Franco-Canadiens. Il est évident que l'invite de M. Heane fut le sujet d'un débat qui absorba la grosse moitié de l'attention des congressistes. M. Bonneau, avocat de Gravelbourg et autrefois de Winnipeg, M. Doiron, avocat de Vonda et originaire de Saint-Boniface, complétèrent les remarques de M. Heane en des paroles sobres et marquées du plus pur bon sens canadien: "*Attendons,* dirent-ils, *étudions jusqu'à nos prochains congrès et nous déciderons alors, si nous sommes prêts.*"

Que décideront les deux associations séparées? Nous ne le saurons que l'an prochain. A moins que ce ne soit dans deux ans. Il est possible de juger cependant et il est permis de dire que le problème est complexe. Les commissaires de langue française surtout, c'est évident, ont là un problème difficile à résoudre dont nous donnerons peut-être plus tard les données que nous avons pu saisir et comprendre. Pour trouver la bonne voie, il ne leur faut pas moins de tout l'apport de ce maître de la sagesse et de la prudence: le temps. Et c'est avec une grande satisfaction que nous avons entendu les suggestions de MM. Bonneau et Doiron qui furent acceptées à l'unanimité par tout le monde, pittoresque expression recueillie à Régina.

Voici donc une différence entre ce qui existe en Saskatchewan et ce qui est chez nous et ailleurs. Il en est d'autres. Cela doit suffire cependant pour montrer qu'on ne peut à la légère disserter de questions scolaires. Entre le texte et le fait il existe toujours une non-correspondance qu'il est essentiel mais très difficile de percevoir et aussi longtemps qu'on ne l'a pas perçue il est imprudent de parler, d'écrire et de juger. C'est pour cela que, pour ma part, j'ai voulu me récuser à écrire si tôt sur ce que j'ai vu et entendu à Régina. C'est pour cela aussi que j'ai tenu à me restreindre, dans cet article, à un simple exposé des faits.

Il est possible que, la semaine prochaine, j'écrive quelques réflexions sur ces faits ou sur autre chose si, dans l'intervalle, je réussis à donner de l'unité à mes observations et à mes impressions. Pour l'instant, il me semble qu'en justice pour les nôtres de la Saskatchewan, je dois terminer et ne pas m'exposer à écrire à leur sujet des choses qui ne seraient pas strictement exactes.

Henri LACERTE.

## JUBILE D'ARGENT CHEZ LES OBLATS

### Sept Pères de cette communauté fêtent le 25ème anniversaire de leur ordination — Son Exc. Mgr Villeneuve, O.M.I., est présent

Le mardi 7 juin dernier, des religieux Oblats de Marie-Immaculée, canoniquement appelés au sacerdoce en 1906, et attirés ensuite en cette province ou déjà à son service, célébraient leur vingt-cinquième anniversaire de prêtrise, au Juniorat de la Sainte-Famille.

Voici les noms des jubilaires, avec leur diocèse d'origine, l'endroit de leur ordination et leur poste actuel. Puisse une plume plus autorisée tracer un jour l'histoire de tant et de si fructueuses carrières.

Le R. P. Henri Gonneville, O.M.I., (1875) du diocèse de Nicolet, ordonné à Maniwaki, curé à Kamsack.

Le R. P. Joseph Carrière, O.M.I., (1877) du diocèse de Valleyfield, ordonné à Ottawa, directeur de l'école indienne de Marieval.

Le R. P. Conrad Brouillet, O.M.I., (1878) du diocèse de Montréal, ordonné à Saint-Boniface, directeur de l'école indienne de Saint-Philippe. Celui-ci, absent à la date citée en commençant, avait été ordonné au collège de Saint-Boniface, par Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., en même temps que le R. P. Alphonse Dugas, O.M.I., décédé en 1918.

Le R. P. Claude Kerbrat, O.M.I., (1880) du diocèse de Quimper, ordonné à Namur, curé de Saint-Laurent.

Le R. P. Paul Etienne, O.M.I., (1880) du diocèse de Nancy, ordonné à Fréjus, de résidence à Saint-Laurent, Manitoba, et missionnaire des Sioux.

Le R. P. Camille Perreault, O.M.I., (1881) du diocèse de Montréal, ordonné à Ottawa, directeur de l'école indienne de McIntosh.

Le R. P. Arthur Labonté, O.M.I., (1883) du diocèse de Manchester, ordonné à Saint-Boniface, curé de Fort Frances.

Sous l'inspiration de l'esprit de famille, la clôture de la première retraite annuelle de 1931 fut choisie pour la célébration collective de ces fêtes sacerdotales.

Le matin, le R. P. Labonté représentait ses confrères au saint sacrifice de la messe. Le prédicateur de la retraite donna le sermon de circonstance.

A midi, au réfectoire, réunion des retraitants et des invités. Après le dîner, le T. R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., provincial, prenant la parole, salua Son Exc. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, adressa ses remerciements au R. P. Athanase Francoeur, O.M.I., prédicateur de la retraite, exprima ses meilleurs voeux aux jubilaires, leur souhaitant des années toujours plus belles devant Dieu, et offrant à chacun le cadeau d'un bréviaire.

Sur l'invitation du Rév. Père Provincial, le R. P. Francoeur continua son rôle de père spirituel, rappelant, pour l'édification de tous, les qualités, même les plus apparemment... nominales, de chacun des jubilaires.

A son tour, le R. P. Labonté, porte-voix de ses confrères, est heureux dans son improvisation. En plus d'un hommage à la charité de ses confrères, il apprécie beaucoup le privilège d'avoir pu dire sa dernière messe au même autel qu'à sa première messe; en effet, le maître-autel sous ce toit, à la fois maison provinciale et collège apostolique, est bien celui qui échappa au feu de l'ancien Juniorat, en 1911; de plus, il ajouta un affectueux souvenir à l'adresse de celui qui l'assista à sa première messe, et qu'il voit aujourd'hui avec plaisir à la table d'honneur, le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., économe provincial. Le meilleur des mercis accompagna ses voeux.

Une parole épiscopale rehaussa l'intime grandeur de ce cénacle s'abandonnant aux expressions d'allégresse. L'on comprend que le coeur éminemment Oblat de Son Exc. Mgr Villeneuve se montra avec sa toute exquise discrétion; tous les assistants se rappelleront avec une infinie douceur ses soucis de gratitude, ses voeux si pleins de sens évangélique et d'amour de la Congrégation.

Aux sept Oblats jubilaires, missionnaires venus jadis de l'Est et même de l'étranger: "Ad multos et faustissimos annos!"

## LIRE... ET RELIRE

Dans la frénésie de lecture qui dévore la jeunesse actuelle — et qui n'a d'égale que celle des sports, — ces deux points valent la peine qu'on s'y arrête.

Comme l'écrivait un épigrammiste inconnu:

Le sort des hommes est ceci:
Beaucoup d'appelés, peu d'élus.
Le sort des livres, le voici:
Beaucoup d'épelés, peu de lus.

La première condition pour lire avec profit, c'est de lire lentement: qu'on lise pour s'instruire, critiquer ou se distraire, la règle ne change pas.

Lire lentement, c'est l'art de lire comme en essence.

La précipitation, dans ce cas, n'est qu'une forme de la paresse. Nos pères disaient: "lire des doigts". Cela voulait dire feuilleter, de telle sorte que, tout compte fait, les doigts aient plus de travail que les yeux.

Vous me direz qu'il y a des livres qui ne peuvent pas être lus lentement, qui ne supportent pas la lecture lente. Il y en a, en effet, mais ce sont ceux-là qu'il ne faut pas lire du tout. La lecture lente, attentive, fait le départ, du premier coup, entre le livre à lire et celui qui n'est fait que pour n'être pas lu.

Lire est doux; relire est quelquefois plus doux encore.

C'est, dit-on, plaisir de vieillard.

Il faudrait se persuader que c'est plaisir et profit de tous les âges. Voici pourquoi. On relit pour mieux comprendre. Et cela ne s'entend pas seulement des philosophes, des moralistes ou des penseurs. Il n'y a pas d'auteurs plus clairs que La Fontaine, que La Bruyère. A les relire pour la vingtième fois, on trouve des passages que l'on n'avait point compris comme ils devaient l'être. Cette découverte est un plaisir très sain, en même temps qu'un exercice d'humilité.

On relit encore pour jouir du détail, de la langue, du style. La première lecture est au lecteur ce que l'improvisation est à l'orateur. A relire, nous corrigeons notre improvisation de lecture. Nous étions entrés dans la pensée de l'auteur, maintenant nous entrons dans son laboratoire, nous le voyons travailler. Nous surprenons ses secrets, et cela affine l'esprit et le jugement. Relire apprend l'art de lire.

Et enfin on relit, dessein plus ou moins conscient, pour se comparer à soi-même et pour se retrouver. On retrouve les vieux livres, comme les lieux autrefois visités, les amis autrefois fréquentés. Et il arrive qu'on ne les reconnaisse pas! On rit d'un roman qui nous arrachait des larmes. On se prend à trouver intéressant un ouvrage qui nous paraissait ennuyeux. C'est qu'avec le temps notre sensibilité change, notre intelligence se développe, et que les événements se chargent parfois d'éclairer bien des textes. Et c'est pourquoi relire c'est en quelque sorte revivre.

Aussi ne relisons que ce qui est vraiment digne d'être mieux compris, davantage connu, retrouvé avec plaisir ou profit.

## L'"Evangéline" quotidienne

L'"Evangéline", de Moncton, est devenue quotidienne. Elle a publié un premier numéro de trente-deux pages qui renferme de nombreux articles fort intéressants sur la situation actuelle en Acadie.

Le quotidien déclare qu'il continuera à être franchement catholique et acadien.

Les deux évêques acadiens, NN. SS. Leblanc et Chiasson, ont adressé au journal deux belles lettres d'approbation et d'encouragement.

La *Liberté* assure l'"Evangéline" de ses meilleurs voeux de succès.

## LA LUTTE SCOLAIRE EN SASKATCHEWAN

### Autour d'une déclaration

Saint-Brieux, Sask., le 29 juin 1931

Les dépêches ont rapporté que Mgr Z.-H. Marois, ancien vicaire général de l'archidiocèse et maintenant curé de Sainte-Foy, Québec, aurait prononcé des paroles qui nous ont grandement surpris.

Mgr Marois semble vouloir nous rendre responsables de la campagne anticatholique et antifrançaise qui se fait dans la province depuis l'avènement au pouvoir de M. J.-T.-M. Anderson: il nous accuse d'être la cause des difficultés scolaires qui existent actuellement dans la province.

Pour ne parler que de ce qui nous concerne et que nous pouvons prouver, voici en quelques mots le résumé de la situation:

Notre arrondissement scolaire compte 92 élèves, répartis en trois classes. Quatre seulement sont protestants. La majorité des contribuables et des enfants étant catholique, notre arrondissement scolaire est donc "public catholique". Nous pouvons ajouter que cette majorité est de langue française.

Avant les amendements scolaires de M. Anderson une parfaite entente régnait parmi les contribuables et les protestants eux-mêmes n'avaient que des éloges à faire au sujet des religieuses qui avaient été appelées à prendre la direction de nos classes. Les sentiments religieux de la minorité, — quatre enfants — étaient respectés, car la leçon de catéchisme était donnée aux enfants catholiques seulement; par ailleurs, vivant dans un milieu de langue française, les enfants, dont la langue maternelle est l'anglais, se faisaient un plaisir d'apprendre le français.

Depuis que les amendements sont en vigueur, le crucifix est disparu de l'école, nos institutrices ont dû quitter leur costume religieux, le prêtre n'a plus le droit de pénétrer dans l'école. Aux assemblées scolaires, alors que tous les gens présents sont de langue française, c'est la langue anglaise qui doit être employée. De plus, les tout petits qui vont à l'école sans savoir un mot d'anglais et qui auparavant avaient le privilège de recevoir toute explication en français, du moins pendant la première année, ne doivent plus désormais entendre qu'une langue: l'anglaise.

Les commissaires ont perdu leur droit de donner congé aux jours de fêtes religieuses, alors qu'ils ont plein pouvoir d'en donner pour un pique-nique ou une fête régionale. Le résultat cette année a été qu'une de nos religieuses institutrices a dû faire la classe pendant la messe le jeudi de l'Ascension, parce qu'un élève protestant s'est présenté en classe ce matin-là.

La commission scolaire de notre arrondissement envoyait aux parents des rapports mensuels sur le travail et la conduite de leurs enfants; ces rapports étaient naturellement imprimés dans les deux langues. Or tout dernièrement, le ministère de l'Education vient d'exiger que la langue anglaise soit la seule imprimée, même dans ce cas.

Devant cet exposé impartial des faits, tout individu, à quelque parti politique qu'il appartienne, ne doit-il pas constater que les torts ne viennent pas de nous, catholiques de langue française, mais bien de celui qui est le promoteur de toutes ces mesures vexatoires?

Nous voulons espérer que Mgr Z.-H. Marois a été mal compris ou mal rapporté. Les paroles qu'on lui prête ont causé dans notre groupe une impression douloureuse.

LE COMITE LOCAL DE L'A.C.F.C.,
Saint-Brieux, Sask.

## Le R. P. Schimnowski, curé de Sainte-Marie de Régina

Régina. — Le R. P. Paul Hilland, O.M.I., curé de Sainte-Marie, a été nommé curé d'Allan, Sask. Il est remplacé par le R. P. Alfred Schimnowski, O.M.I., qui était depuis quatre ans professeur au Collège Saint-Paul, à Winnipeg. Le R. P. Schimnowski avait été précédemment professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg et vicaire à Sainte-Marie de Régina.

## Prochain congrès à Régina

Régina. — Le sixième congrès annuel de la Chambre de Commerce canadienne se tiendra cette année à Régina, les 7, 8, 9 et 10 septembre. Le congrès sera précédé d'un voyage organisé par la Chambre de Commerce et ouvert à tous ceux qu'intéresse le développement du port de Churchill sur la baie d'Hudson.

## CE QUE DISENT LES JOURNAUX

### Nominations de sénateurs

Le Droit (Charles Gautier):

Jusqu'en 1920 ou 1921, les Canadiens français de la Saskatchewan étaient représentés par M. Prince, qui fut remplacé à cette époque par M. Calder. La nomination de M. Marcotte rétablit donc une vieille tradition interrompue, par les besoins de la politique, pendant une dizaine d'années.

M. Marcotte est un avocat distingué et un conservateur militant. Ancien vice-président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, sa candidature fut appuyée, dès le début, non seulement par nos associations nationales, mais par les autres groupes catholiques de cette province. On peut dire que presque tous les catholiques de la Saskatchewan se rallièrent autour de cette nomination. M. Marcotte ne sera donc pas seulement le représentant du plus fort groupe minoritaire de cette province, mais aussi celui de ses deux cent mille catholiques.

Cette nomination est heureuse à plus d'un point de vue. Elle donne aux catholiques d'une province la représentation sénatoriale à laquelle ils avaient droit. Elle apporte un grand réconfort à une minorité que l'on persécute dans ses droits scolaires et religieux, et à qui l'on dispute même le droit de vivre et de se développer.

On nous dit que M. Anderson s'est opposé à cette nomination et qu'elle constitue pour lui un échec sérieux. Pour notre part, nous n'en sommes nullement peinés et, sous ce rapport, la nomination de M. Marcotte nous réjouit. Elle signifie que les Canadiens français de la Saskatchewan existent officiellement, qu'ils ont des droits, et que leur influence n'est pas morte. Elle sera, de plus, un grand réconfort pour nos compatriotes dans leurs difficultés actuelles, un encouragement à défendre leurs droits et à acquérir la liberté qui leur revient.

### Le Passage du Nord

La Presse (Montréal):

Une dépêche de Londres mande au gouvernement de la Saskatchewan que le "Joint Hull Committee", des compagnies d'assurance maritimes réduira d'un demi pour cent ses taux sur les cargaisons expédiées via la Baie d'Hudson jusqu'à l'expiration de septembre, mais que du 1er octobre au 7 et au 15 du même mois, date de clôture de la saison en tant que les assurances assumeront des risques, le taux sera respectivement élevé de 10 et de 25 pour cent. Au lieu de 4 pour cent, déterminé tout d'abord sur les cargos évalués à $50 la tonne, le taux sera de 3½ pour cent, plus les augmentations stipulées pour la première quinzaine d'octobre.

Cette question depuis longtemps débattue justifie les instances de ceux qui réclamaient une diminution du taux d'assurance, parce que, disent-ils, la route maritime du nord n'est pas périlleuse, protégée qu'elle doit être par des brise-glace, un efficace service radiophonique et un outillage approprié aux conditions particulières du trafic depuis Churchill jusqu'à l'Atlantique, et de là aux ports britanniques ou continentaux de l'Europe.

Il semble donc que tout soit bien ordonné pour l'inauguration de la voie de la Baie d'Hudson immédiatement après la moisson. On n'expédiera en premier lieu que du blé ou d'autres céréales, puis le trafic prendra un caractère général au gré des circonstances. On sait que la route maritime du nord est surtout destinée au transport du blé, du bétail et des produits laitiers des provinces de l'Ouest canadien sur les marchés européens et en Grande-Bretagne. Ainsi effectué, le trafic devra être beaucoup plus rapide, vu la considérable élimination des distances à franchir, comme on peut en juger à l'exposé comparatif suivant. De Vancouver à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le parcours est de 3,366 milles, et la traversée de l'Atlantique de 2,710 milles — un total de 6,076 milles. Par la route de la Baie d'Hudson, la distance entre Vancouver et Liverpool est réduite à 5,245 milles. D'autre part, de Montréal à Edmonton, l'on compte 2,174 milles, et d'Edmonton à Churchill, 1,538 milles, puis de Churchill à Liverpool, 2,936 milles, soit 6,648 milles.

Actuellement les produits des provinces occidentales arrivent sur le marché britannique par la voie des grands lacs, des ports du Pacifique et le canal de Panama. Par cette dernière route, la distance entre Edmonton et Liverpool est de 10,071 milles, tandis que par la Baie d'Hudson elle n'est que de 4,474 milles.

Le passage du nord, s'il répond bien aux espoirs qu'il fait naître, aura donc pour effet d'économiser du temps et des dépenses, de développer en outre les ressources naturelles de l'Ouest canadien, grâce aux exceptionnelles facilités offertes à son trafic avec l'Angleterre, l'Europe et les autres pays outre-mer.

### Que d'exagérations!

Le Droit (Charles Gautier):

Que M. Anderson se soit inquiété des révélations de M. Denis, que le "Star" de Régina se préoccupe de ce que pensent les "ignorants" et les "simples d'esprit" de la province de Québec, comme il les appelle si gentiment, nous le comprenons. L'un et l'autre ont des intérêts politiques à protéger, une oeuvre anticatholique et antifrançaise à accomplir. A l'exemple de tous les persécuteurs, ils cherchent à étouffer les cris de leurs victimes.

Nous comprenons moins que de nos compatriotes fassent chorus avec M. Anderson et avec le "Star", et que la "Patrie" de Montréal renchérisse sur leur réquisitoire.

Un peu plus, et l'on croirait que nos compatriotes de la Saskatchewan sont les persécuteurs et M. Anderson la victime.

Afin de bien prouver que l'esprit de parti l'a rendue complètement aveugle, la "Patrie" écrit: "Au reste, abstraction faite des exagérations que dénonce Mgr Marois, les esprits avertis étaient déjà sous l'impression qu'une agitation faite dans le Québec en faveur de la minorité de Saskatchewan était toujours susceptible de faire plus de mal que de bien, comme l'affirme l'ancien vicaire-général de Régina. En effet, suivant la loi constitutionnelle, l'instruction publique relève de la juridiction exclusive des provinces, et l'expérience nous enseigne que les interventions extérieures ont toujours un effet irritant qui contrarie un règlement heureux des différends scolaires qui s'élèvent dans une province. Nous en avons eu un exemple concluant dans l'Ontario où la minorité n'a pas réussi à faire avancer d'un iota ses revendications tant que la province de Québec a prétendu exercer une pression sur le gouvernement de Toronto, et où elle a promptement obtenu un "modus vivendi" satisfaisant lorsque notre province a adopté sur la question des écoles séparées d'Ontario une attitude réservée."

La "Patrie" expose là une théorie qui est anticanadienne et que dément l'expérience du passé.

L'instruction, il est vrai, est du domaine exclusif des provinces, mais celles-ci ont à accomplir, envers les minorités, des devoirs qui leur sont imposés par la constitution fédérale. Il n'y a pas de mur de Chine entre les diverses parties du pays et c'est faire preuve d'un pauvre esprit de solidarité nationale que de prétendre qu'une province n'a rien de mieux à faire qu'à se laver les mains des injustices qui se commettent au-delà de ses frontières.

Ce n'est que lorsque la province de Québec a boycotté les maisons d'affaires ontariennes que s'est ouverte l'ère des voyages de bonne entente et M. Taschereau en aurait long à dire sur les pourparlers qu'il a eus avec M. Ferguson au sujet de l'achat, par l'Ontario, du pouvoir électrique produit dans la province de Québec. De plus, sans l'appui de Québec, aurions-nous pu porter notre cause jusqu'au Conseil Privé et nous aurait-il été possible de conserver intacts nos moyens de défense? Cet appui magnifique a eu plus de poids que l'on ne pense dans le règlement de nos difficultés et nous n'en serons jamais assez reconnaissants envers ceux qui nous l'ont donné si généreusement.

Aujourd'hui, il s'agit d'aider de la même manière nos compatriotes de la Saskatchewan. Ce n'est pas une question politique, mais une question nationale. Si l'on se place au premier point de vue, nous gaspillons nos énergies, et l'on n'aboutira à rien. Si tous se plaçaient au point de vue national, au point de vue de la survivance des nôtres dans l'Ouest, qui refuserait d'agir? Que de difficultés ne règlerait-on pas, et promptement!

## L'Académie française décerne des prix à trois Canadiens

Paris.—L'Académie française vient de décerner des prix à trois littérateurs canadiens-français bien connus. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, a obtenu un prix de deux mille francs pour ses nombreux ouvrages en cette matière. Il est l'un des historiens les plus connus au Canada, et ses ouvrages font autorité.

Un prix de quinze cents francs a été décerné à M. Louis-Philippe Geoffrion, président de la Société du bon Parler Français, pour son ouvrage intitulé: "Le Parler Français au Canada". Un autre prix de mille francs a été décerné à M. le juge Gonzalve Desaulniers, poète.

# SAINT-BONIFACE

## Son Exc. Mgr Béliveau

L'état de Son Exc. Mgr Béliveau est à peu près le même. Monseigneur peut maintenant circuler hors de sa chambre et recevoir quelques visiteurs. Il est encore bien faible, quoique son appétit soit bon. Monseigneur reconnait les visiteurs qui sont admis à le saluer. Les diocésains sont engagés à continuer leurs prières en faveur de leur chef spirituel.

## A l'archevêché

Son Exc. Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, après avoir prêché la retraite ecclésiastique, est retourné dans son diocèse. Avant son départ Son Excellence a administré la confirmation à Starbuck et à Saint-Alphonse.

M. l'abbé Henri Bernard, qui était accouru à Saint-Boniface à la nouvelle de la grave maladie de Mgr l'Archevêque, est retourné à Montréal lundi dernier.

## A la cathédrale

Son Exc. Mgr Villeneuve, O.M.I., a prêché, dimanche dernier, à la grand'messe. Son Excellence a fait un éloquent commentaire de l'Evangile du jour et a tiré des leçons qui s'en dégageaient.

Un groupe de jeunes garçons, enfants de choeur et autres, iront cette semaine au Camp Morton, sous la direction de M. l'abbé Emilien Lévêque, vicaire, passer une partie de leurs vacances à cet excellent endroit d'été.

Dimanche prochain, à cause du pique-nique de la Chorale à Shoal Lake, il n'y aura pas de grand'messe à la cathédrale, ni de vêpres.

## La Chorale

Les membres de la Chorale mixte et du choeur de chant de la cathédrale sont instamment priés de se rendre à une assemblée qui aura lieu vendredi soir à 8 h. dans le sous-sol de la cathédrale. Il y aura courte répétition et l'on fixera les derniers détails de l'excursion de dimanche prochain. Les billets seront distribués aux membres.

## Excursion à Shoal Lake

Dimanche prochain aura lieu l'excursion à Shoal Lake. La Chorale de la cathédrale et la chorale mixte seront de l'expédition. Le départ aura lieu à 7 h. 15 à la gare du "Greater Winnipeg Water District", à Saint-Boniface. La compagnie met à la disposition des voyageurs de bons wagons qu'elle a loués du C.N.R.

Le premier arrêt aura lieu à Hadashville. La messe y sera chantée par la chorale à 10 h. Immédiatement après la messe qui sera finie vers les 11 h., les excursionnistes prendront le goûter près de la petite rivière et le départ se fera aussitôt. L'on arrivora au lac vers 1 h. 30 et l'on aura tout l'après-midi au lac où il y a un tennis et un excellent endroit pour se baigner. Les amateurs de pêche en auront aussi à leur joie.

Le retour se fera vers 8 h. du soir. Le retour prend au plus trois heures et un programme attrayant a été organisé pour amuser les voyageurs.

Les prix des billets sont de $1.50 et 75 sous pour les enfants. L'on pourra s'adresser à M. William Raymond pour plus amples détails ou à la Pharmacie Préfontaine.



## Un album-souvenir

L'on a mis en circulation, ces jours derniers, un joli et substantiel album-souvenir avec, comme frontispice, un beau portrait de la cathédrale. Cet album a été préparé par M. Randall. On y raconte l'histoire du diocèse, depuis ses débuts jusqu'à nos jours. L'historique en est complet et intéressant. Plusieurs firmes de la ville et des environs y ont inséré leurs annonces. Le tout fait une élégante publication. Mgr le Curé a recommandé à ses paroissiens de se procurer cet intéressant travail. La publication est en anglais. Le livre se vend au taux de 25 sous.

## La fête nationale française

Les Associations Françaises ont organisé avec soin la célébration religieuse... recteur du Collège de Saint-Boniface. La messe fut chantée, dnas la chapelle du Collège, par le R. P. Antoine, C.R.I.C., curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Une chorale exercée fit la musique.

Il convient de s'arrêter au sermon du jour, fait par le R. P. Faure., S.J., recteur du Colège de Saint-Boniface. Ce fut une glorification ardente, et raisonnée, du rôle apostolique et civilisateur de la France, et cela depuis Clovis jusqu'à l'époque où nous vivons. Dès la période franque, toutes les oeuvres de prolongement extérieur du pouvoir civil s'inspirèrent de cette pensée qu'il fallait aussi, et surtout, répandre au loin la lumière de l'Evangile. Charlemagne se constitua le protecteur de la papauté et porta la vérité aux Saxons; nombreux furent les peuples qui bénéficièrent de ce rayonnement chrétien de la France primitive. Puis ce furent les Croisades — expéditions immortelles dont le but était de reconquérir le tombeau du Christ et la terre de Palestine; saint Louis eut essentiellement comme mobile la conversion des infidèles.

Au 16ème siècle, ce fut le grand mouvement missionnaire de la France vers l'Amérique; les Récollets et les Jésuites apparurent sur ce continent; la Nouvelle-France reçut du pays des ancêtres ces femmes admirables, Marguerite Bourgeois, Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance. La pieuse pensée de Champlain se refléta avec une fidélité merveilleuse dans les travaux apostoliques de la France au Canada.

Missionnaire en même temps que civilisatrice, la France le fut aussi en Orient: Chine, Corée, l'Inde, l'Amérique du Sud, également, furent l'objet du dévouement des religieux et des religieuses de France.

De nos jours l'oeuvre de la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance attestent de l'empressement avec lequel notre mère-patrie accepte le devoir des nations chrétiennes de contribuer à répandre la vraie doctrine dans le monde paien.

Le prédicateur développa avec précision cette pensée que la civilisation, pour être réelle et pour entrer véritablement dans le plan de Dieu, doit être une civilisation "chrétienne"; toutes les autres formules de civilisation ne sont que de la vérité tronquée et ne sauraient produire que des fruits d'une saveur mélangée.

La France, si elle veut continuer son grand rôle extérieur, devra adhérer, chez elle-même, aux enseignements de l'Evangile — car où tirera-t-elle ses missionnaires sinon au sein de ses populations croyantes? Du reste, les temps présents sont pleins d'espérance sous ce rapport: les catholiques convaincus s'affirment avec hardiesse en France — le monde a vu passer Foch et de Castelnau, ces modèles accomplis de toutes les vertus chrétiennes, il voit un renouveau de la Foi au sein de la jeunesse de France, et il constate un retour décisif du monde intellectuel vers la doctrine catholique. Toute cette sève bienfaisante et active remplit de joie les amis de la France, et l'on sent bien que ce vaillant pays, loin de s'anémier, traverse une période d'une gloire et d'une fécondité exceptionnelles.

• • •

Sur le parvis du Collège, eut lieu l'impressionnante cérémonie de la distribution de médailles aux combattants de la Grande Guerre. Une prise d'armes a eu lieu; le clairon a sonné au drapeau et aux champs. Le président Michel (Vétérans français) remit les décorations aux soldats dans l'ordre suivant: Julien Rouillard, Paul Pothier, Marius Musso, J.-Bte Dantes, Georges Salignat, M. Bocquin, Henri Caron, Albert Mainguy, J.-E. Laudier, J.-A.-M. de la Giclais, Albéric Guigné, Claudius Longère.

• • •

Dans l'après-midi et la soirée de dimanche, il y eut pique-nique français sur le terrain du Collège. Foule nombreuse et animée, délicieuse journée.

Il convient de féliciter de cette manifestation patriotique l'Union Nationale Française et les Réservistes français.

Hier soir, un banquet au Marlborough clôturait la fête nationale française. Le maire Webb, de Winnipeg, et le maire Campbell, de Saint-Boniface, étaient présents.





## Le Club Belge

La bénédiction solennelle du nouveau drapeau des Vétérans Belges aura lieu le dimanche 19 juillet, à 10 h., à l'église du Sacré-Coeur, rue Plinguet.

Le Comité s'occupe activement de l'organisation de cette fête et à en juger d'après les derniers comptes rendus, la cérémonie sera des plus imposantes et sans contredit la plus belle que la paroisse ait connue depuis sa fondation. Le rassemblement des anciens combattants se fera au Club Belge à 9 h.; à 9 h. 45, la parade se rendra à l'église du Sacré-Coeur dans l'ordre suivant: Fanfare de la Cité de Saint-Boniface, Vétérans belges, Vétérans de Norwood, Réservistes français et Vétérans de Winnipeg. A 10 h., bénédiction du drapeau, grand'messe avec sermon de circonstance prêché par le R. P. Chrysostome, curé de la paroisse belge, et "Te Deum". A midi, réception au Club Belge. L'après-midi il y aura pique-nique sur le terrain du Collège au profit de la Fanfare de la Cité.

Tous les Vétérans belges se font un devoir d'inviter leurs frères d'armes ainsi que leurs amis de bien vouloir assister nombreux à cette cérémonie. En même temps ils expriment toute leur reconnaisance et leur appréciation à M. Arthur De Jardin, consul de Belgique à Winnipeg, pour son gracieux don du nouveau drapeau.

## Mort de Soeur Owens

Soeur Margaret Owens, des Soeurs Grises, bien connue au Manitoba, est décédée samedi dernier à Saint-Boniface. La Rév. Soeur Owens était âgée de 64 ans et avait passé 40 ans dans la communauté; c'est dire qu'elle y était entrée toute jeune. Elle avait occupé divers postes. Elle a enseigné, durant de nombreuses années, à l'ancienne école de Saint-Vital, alors que les Rév. Soeurs Grises en étaient chargées. Elle fut aussi durant plusieurs années supérieure à la mission de Fort Frances.

Soeur Owens était née à Sainte-Anne-des-Chênes, où elle a encore plusieurs membres de sa famille.

Le service a eu lieu à l'Hospice Taché mardi matin, au milieu d'un grand concours de religieuses, parents et amis.

Nos sincères sympathies à la communauté et à la famille.

## Mort de Jules Hardy

M. Jules Hardy, du boulevard Dollard, est décédé jeudi dernier à sa résidence. Le défunt a été trouvé mort dans son lit le matin.

M. Hardy était originaire de Belgique. Il était venu au Canada il y a déjà bon nombre nombre d'années et s'était établi avec son frère à face où il laisse son épouse et plusieurs années M. Hardy habitait Saint-Boniface où il laise son épouse et plusieurs enfants. Le service funèbre a eu lieu samedi à la cathédrale de Saint-Boniface.

Nos sincères sympathies à la famille.



## PETITES NOTES

M. et Mme Ludger Gagnon, 425, rue Ritchot, sont partis jeudi dernier pour un voyage dans l'Est. Ils visiteront Québec, Rivière duLoup, Lac Mégantic, Sherbrooke, Montréal, Ottawa et Toronto, où ils ont de nombreux parents et amis.

• • •

Mme Dr Laberge est revenue de Delta. Elle a dû interompre son séjour à la plage, en prévision d'une absence indéfinie à la fin de juillet. D'ici la fin du mois, Mme Laberge sera à la disposition de ses patients.

• • •

M. Edouard Fry est revenu de Saint-Laurent, où il a visité son frère, Harold, chez les RR. PP. Oblats.

QUEBEC. — Vingt missionnaires Oblats partiront du Cap-de-la-Madeleine pour le vicariat du Basutoland, Afrique du Sud, le 2 août prochain.

TORONTO. — La Coopérative du Blé de l'Ontario, après quatre années d'affaires, vient de suspendre ses opérations, à la suite de la fermeture du Blé Canadiennes à Toronto.

TROIS-RIVIERES. — Joseph Simoneau, fils de Télesphore Simoneau, et Jean Morissette, fils de Roméo Morissette, se sont noyés au Cap-de-la-Madeleine, jeudi dernier.

# Page Féminine

## Le repos chez soi

*Moins fortunées ou retenues à la maison par de chers devoirs, nous regardons partir avec envie ceux qui vont en vacances! Ah! si nous pouvions aussi faire halte une heure, un jour! Aller respirer les arômes vivifiants de la campagne en fleurs et revenir allègre, vaillante, vers le devoir qui attend!*

*Cette détente bienheureuse vers laquelle nous aspirons et qui réparerait l'usure nerveuse, rançon de toute vie intense, qui donc nous empêche d'en jouir chez nous? Tout d'abord, la voulons-nous vraiment? Ne sommes-nous pas plutôt imbues de ce préjugé que se reposer c'est ne rien faire et que le devoir, c'est aller jusqu'au bout, jusqu'à l'usure de son organisme?*

*Pour servir cependant, il faut des forces, le plein équilibre de ses facultés, l'absolue maîtrise de soi-même. C'est l'erreur de bien des mamans de se surmener de telle sorte qu'elles n'ont à offrir au mari, aux enfants, qu'un visage fatigué, une humeur morose. Rendre le logis agréable et accueillant afin qu'il sache retenir ceux qui seraient tentés de s'en détourner, n'est-ce pas le premier devoir de la mère de famille? Le moyen d'y parvenir, c'est d'apprendre à se reposer, à suspendre quelques minutes au cours de la journée toute contrainte, tout effort.*

*Parmi les devoirs qui se disputent nos heures, il en est d'essentiels, il en est de secondaires. Si l'on sait donner à chacun l'importance qui lui revient et nous dégager des plus futiles, il en résultera une réelle économie de temps qui pourra être employée au repos.*

*Profitons de la sieste des petits pour renouveler notre provision d'énergie. Prenons alors la position horizontale dehors, sur une chaise longue ou sur un sofa confortable. S'asseoir est un mauvais procédé. Dans cette position, aucun organe n'est au repos.*

*Le matin, après le départ du mari pour le travail, le midi, après le dîner des enfants, semblent des instants propices à la détente complète des muscles et de l'esprit. Mais ces instants varient suivant les circonstances et les obligations de chacune. L'essentiel, c'est de se reposer, d'en prendre la ferme et persévérante résolution, de ne laisser passer aucun moment de la journée où nous pourrions le faire.*

*Même lorsque ce repos ne semble pas nécessaire ou que nous croyons devoir l'employer plus utilement à la couture ou à la broderie, il faut le prendre tous les jours. Pour pouvoir dépenser, il faut d'abord savoir acquérir, sous peine de tomber dans le surmenage ou l'agitation infructueuse.*

*Surveillons donc les petits devoirs parasites, qui usent les ressorts de l'âme sans nécessité; apprenons à utiliser pour en obtenir le maximum de repos les moindres instants dont nous disposons.*

*Nous en serons récompensées par le maintien d'un bon équilibre moral, d'un solide optimisme, par le sourire heureux des êtres qui nous entourent et nous n'aurons rien à envier à ceux qui hument en ce moment l'air frais et lumineux des plages.*

*MERE-GRAND.*

## AU CLAIR DE LA LUNE

Habiter une maison à la ville en notre époque où les immeubles sont tassés les uns contre les autres, comme autrefois les cheveux sur la tête d'Absalon, n'est guère réjouissant. Si vous ouvrez une de vos fenêtres, le plus souvent vous n'apercevez devant vous que d'autres fenêtres, des murs, des toits, d'affreuses cheminées et un méchant bout de ciel, si minuscule, que vous finissez par douter de l'immensité du firmament.

Pierrot, le héros de cette histoire, est un citadin. C'est dire qu'il ignore à peu près tout de la nature et de l'univers. Le contraire serait surprenant. Songez qu'il a tout juste quatre ans. A quarante-huit mois, on ne peut pas exiger qu'il soit savant comme un clerc en Sorbonne, n'est-ce pas?

Ce soir, sa maman a ouvert la croisée qui donne sur la rue. Il fait doux. Pierrot s'installe, curieux, le front contre la barre d'appui.

— Ne te penche pas, Pierrot!

— Non, maman.

Ce troisième étage est un observatoire idéal pour un enfant. De là, on aperçoit la boutique du charcutier, avec ses stores verts; celle de la teinturière, avec ses grands rideaux rouges; celle du libraire avec ses journaux, ses images, ses stylos et ses cartes postales. On peut voir aussi le tramway qui, dans un grand bruit métallique, glisse sur les rails, et cueille, à intervalles réguliers, chaque fois qu'il passe aux points de jonction des fils, des étoiles rapides au sommet de sa perche. On voit encore des cyclistes, des autos, des vélos, des camions, des promeneurs, des chiens. Pierrot goûte fort ce spectacle.

Et, tout à coup, sans savoir pourquoi, attiré peut-être par un point brillant dans la voûte éthérée, il lève le nez. Ce qu'il remarque là-haut, l'intrigue, l'étonne, l'inquiète, le scandalise. La lune, il la connaît assez pour savoir que, d'habitude, elle est ronde comme son ballon. Comment se fait-il que, ce soir, elle ressemble à une tranche d'orange?

La rue ne passionne plus Pierrot. Il cherche à pénétrer le mystère céleste. Il réfléchit. Son imagination travaille. Il n'arrive pas à s'expliquer le phénomène. Qu'il le constate, c'est déjà bien beau pour un monsieur de son âge.

Soudain, il n'y tient plus. Incapable de déchiffrer l'énigme, il fait appel à la science paternelle.

— Papa! dit-il gentiment, la lune elle est cassée!

— Pas possible!

— Si, papa! Y en a plus qu'un bout.

Sur les instances de son fils, papa consent à se rendre compte de la catastrophe.

Pierrot l'entraîne vers la croisée:

— Tiens, tu vois?

Papa est obligé de convenir qu'en effet la lune est dans un piteux état. Feignant une réprobation qu'il est loin de ressentir, il bougonne:

— Je parie que c'est encore toi qui a fait le coup!

Pierrot frémit sous l'accusation. Cet enfant n'a pas la conscience très nette. On a toujours une vétille à lui reprocher. Cependant, en ce qui concerne la lune, il est sûr de son innocence. Il tente de se justifier:

— Non, papa. J'y ai pas touché!

— Enfin, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est cassée. Tu as dû l'écorner avec ton ballon, en le lançant trop fort en l'air.

Papa paraît très ennuyé de l'incident. Il pousse un soupir:

— Mon petit, que veux-tu? Tu n'as plus qu'à l'arranger.

Et il s'en retourne à sa besogne, riant dans sa moustache coupée à l'américaine.

• • •

Qui est bien tourmenté? C'est Pierrot. Non, il n'a pas touché à la lune. Mais pourtant, dans la cour, il s'en souvient, il a lancé son ballon très haut tout de même, au moins jusqu'à l'entresol. Peu à peu, la certitude de sa culpabilité lui vient. Il est responsable du désastre. Comment va-t-il s'y prendre pour le réparer, puisque son papa l'a exigé? Avec quoi pourra-t-il raccommoder la lune?

Il ouvre un tiroir, en sort un rouleau gommé, dont, pour avoir vu papa s'en servir, il connaît l'usage et le maniement. Il en déchire de menus fragments et, un à un, les lance dans l'espace, en direction de l'astre endolori. Naturellement, chacun de ces morceaux s'en va échouer au trottoir, mais Pierrot s'en soucie fort peu. Tous, poussés par une brise propice, rejoindront le but qu'il leur a imposé. Il n'en doute pas.

• • •

... Des jours ont passé. Chaque soir, Pierrot a noté une amélioration sensible dans la santé de sa malade. Le neuvième soir, elle est guérie. La voici ronde comme une assiette. Triomphant, il appelle son père:

— Papa! je l'ai arrangée, la lune!

— Avec quoi donc, petit?

— Avec ton papier collant.

— Mais ça ne tiendra jamais. Quand il pleuvra, la lune va se casser encore.

Pierrot ne s'émeut pas. Il l'a cassée une fois. Il l'a arrangée une fois. Il est quitte. A la lune de se bien tenir désormais.

De fait, il semble se désintéresser complètement de la lune, à présent. Il ne souffle mot d'elle quand il n'en peut admirer qu'un croissant ou un quartier. Mais, quand elle est pleine, il se montre fier de son oeuvre.

— Regarde, papa, dit-il. Elle tient toujours, ma lune!

Gaston GUILLOT.

## LES VACANCES

Parents chrétiens, vos enfants sont maintenant en vacances; vous êtes heureux de les avoir plus longtemps avec vous chaque jour, mais n'oubliez pas que vous devez les diriger et les surveiller.

1o Les diriger. — Chaque jour ils doivent comme vous faire une bonne prière du soir. Rappelez-leur cette obligation et tenez-y avec une douce fermeté. Ils n'y manqueront pas si vous les invitez et leur donnez vous-même l'exemple.

Chaque dimanche, ils doivent, comme vous, assister à la messe. Parez-les de leurs vêtements de fête, mettez en leurs mains le livre de messe et le chapelet, conduisez-les vous-mêmes, si vous le pouvez, à nos saints mystères. Un voyage, une promenade, une fête de famille ne dispensent pas d'un si grave devoir.

2o Les surveiller. — Veillez sur la santé de leur corps, veillez sur la santé de leur âme.

Veillez sur leurs récréations et leurs jeux, sur leurs compagnons et leur société, veillez aussi sur leurs lectures; pour qu'un jour vous puissiez rendre intact à Dieu le dépôt qu'Il vous a confié.

Pour obtenir ce résultat envoyez-les communier souvent; non pas seulement le dimanche, mais encouragez-les à y venir pendant la semaine, tous les jours, si c'est possible. En communiant ainsi, ils feront vos commissions au bon Dieu, ils lui parleront de vous; et, aimant Notre-Seigneur davantage, ils vous obéiront mieux et seront plus charitables envers leurs frères et soeurs.

## Un reproche motivé

Madame X... donne une soirée. Une soirée très brillante: rien ne manque, il y a même un orchestre. Madame X... est très agitée: elle veille à tout, elle veut que ce soit parfaitement réussi.

Or, comme les musiciens se mettent à accorder leurs instruments, elle se précipite vers eux, et, d'une voix lourde de reproches:

— Comment! dit-elle, c'est maintenant que vous accordez vos instruments, alors qu'il y a huit jours que je vous ai retenus?...

**Pour enlever aux vases de terre, marmites ou poêlons le goût de terre**

Faire bouillir du vinaigre; le verser tout chaud dans le vase et le faire circuler en tous sens le long des parois. Rincer soigneusement, le goût de terre aura disparu.

**Taches faites par la transpiration**

Quand ces taches sont fraîches on peut les enlever en les frottant avec de l'eau contenant un peu d'ammoniaque. Si elles sont anciennes, il faut rincer à l'acide oxalique en solution aqueuse très faible.



## LA POULE

Cott, cott, cott, codé! dit la poule,
Mes poussins me suivent en foule.
Cott, cott, je leur donne à manger,
Je les défends dans le danger.
Qu'un rat, qu'un serpent dans la haie
Les menace!... Rien ne m'effraie.
L'autre jour, j'ai fait fuir un chien,
Une mère n'a peur de rien.
Cott, codé! Sans jamais me taire,
Des ongles, je gratte la terre.
Tous picorent autour de moi
Un ver, un grain, n'importe quoi.
Mon bec le prend pour le leur rendre.
S'ils sont fatigués, je m'assieds!
Voyez sous moi leurs petits pieds,
Cott, codé! Tous en ribambelle
Dorment, bien au chaud, sous mon [aile
Petit coq par la poule aidé
Deviendra grand, cott, cott, codé!

Jean AICARD.

## LA HYENE TOMBEE DANS UN PUITS

Un jour ou plutôt une nuit, la hyène errait à l'aventure à la recherche d'une proie dont elle put assouvir son furieux appétit. Elle eut la malchance de se laisser choir dans un puits. L'endroit était désert, nul être vivant, homme ou bête, ne passait en ce lieu qu'à de rares intervalles. Notre hyène avait bien des chances d'y demeurer longtemps.

Par bonheur cependant pour elle, vint à passer non loin de ce puits la vache, laquelle comme l'on sait, est une bonne créature. La hyène l'entendant venir fit entendre des plaintes, l'appelant à son secours.

La vache, émue de pitié, et oubliant qu'elle allait porter secours à un animal cruel et sans foi, tourna alors son arrière-train vers l'orifice du puits, s'accroupissant de façon à y laisser pendre sa queue.

La hyène put s'en saisir et l'effort que la vache fit en se relevant la tira du puits.

Elle aurait dû en remercier sa libératrice. Mais, point.

Elle fit mine de vouloir s'élancer sur la vache.

Celle-ci s'était reculée.

— Est-ce là, lui dit-elle, le remerciement de vous avoir sauvé la vie?

— Assurément, je te dois la vie, mais aussi je meurs de faim, tu m'es une proie facile; je veux en profiter.

Vint à passer un lièvre.

— Soit, dit la vache, résignée à son sort. Je dois subir la loi du plus fort; mais au moins ne me sera-t-il permis de prendre un défenseur pour plaider ma cause.

On fit avancer le lièvre et on lui soumit le litige.

— Volontiers, dit-il, je me ferai juge en cette occasion, mais au moins me faudrait-il connaître comment les choses se sont passées. Vous allez donc les renouveler devant moi. La hyène va redescendre au fond du puits et y gémir ainsi qu'elle faisait; la vache va venir et passer auprès. Elle s'accroupira et fera pendre sa queue de façon à sortir la hyène du puits.

Ainsi fut-il fait. La hyène redescendit dans le puits, renouvela ses plaintes et ses appels. Seulement, la vache poursuivit son chemin, non sans avoir remercié vivement le lièvre.

Et la hyène périt, victime de ses noirs instincts. Ne trouvez-vous pas, après tout, qu'elle n'a eu que ce qu'elle méritait?

## JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

**17 juillet**

Béatrice Boulet, Dunrea, 10 ans.
Joachim Allard, Marquette, 12 ans.

**18 juillet**

Eugène Perras, Saint-François-Xavier, 9 ans.

**20 juillet**

Solange Garand, Dunrea, 8 ans.
Anne Camiré, Saint-Norbert.

**21 juillet**

Roger Motut, Hoey, Sask.
Alcide Boivin, Marquette, 10 ans.

**22 juillet**

Simone Régis, Fannystelle, 13 ans.
Annette Godbout, Hoey, Sask.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

## Pour mesurer la longueur d'une rivière avec la visière d'une casquette

Sur le bord d'une rivière vous faisant face, abaissez votre visière sur vos yeux jusqu'à ce que vous aperceviez au bord de la visière la rive opposée.

Puis tournant sur vos pieds comme sur un pivot, vous tournez le dos à la rivière et vous notez sur le terrain uni le point du sol qui correspond au bord de la rivière; la distance à laquelle vous serez de ce point sera la largeur de la rivière.



# Le Coin des Enfants

## FEUILLETON DU "COIN"

### Le Trésor du Palais Gris

Il y avait une fois un roi, le roi du pays des Pierres Précieuses, dont la fille était encore plus jolie que les autres princesses des contes de fées.

Vous pensez bien, mes enfants, que les princes désireux de se marier avec la princesse des Pierres Précieuses ne manquaient pas.

Ils venaient de tous les coins du monde. Trois d'entre ces princes avaient le plus de chance de plaire à la jeune fille. C'était Machito, un homme du Sud, au regard velouté, Ricard, un homme du Nord, grand, bien fait, au corps musclé, Yves le Breton un gars de France, au regard franc et juste, à la volonté hardie, qui n'était pas prince de nom, mais prince par ses actes forts et ses belles pensées.

— Parmi vous trois, ma fille choisira, dit le roi des Pierres Précieuses. Elle sera la femme de celui qui découvrira au bout d'un an le trésor du Palais gris.

Le trésor du Palais gris: Quel pouvait-il bien être? Machito, l'homme du Sud au regard velouté, sans connaître le trésor, aurait bien voulu le posséder. Il se présenta le premier pour tenter sa chance.

A travers une forêt de broussailles, il aperçut le Palais gris, bâtisse sombre qui ressemblait à une prison; aucune fleur jolie, mais des ronces et de mauvaises herbes grimpaient le long des murs poussiéreux. Le roi ouvrit une grande porte en fer rouillé et il dit: "Cette porte se refermera pendant un an sur toi, Machito. Pendant un an tu seras là, prisonnier. Aimes-tu suffisamment ma fille pour tenter l'épreuve? Car si tu ne trouves pas le trésor, elle ne sera jamais à toi."

Machito claquait des dents et tremblait de tous ses membres, mais il répondit quand même:

— O roi des Pierres Précieuses, j'aime ta fille et je veux conquérir le trésor.

Le roi poussa un bref appel et, devant la porte ouverte, apparurent douze petits nains vêtus de gris qui s'inclinèrent devant Machito.

— Voilà tes serviteurs, dit le roi, ils obéiront à tes ordres et te donneront ta nourriture.

Là-dessus la lourde porte de fer se referma sur Machito. Il se trouva seul dans une pièce sombre, entouré de douze petits nains vêtus de gris.

Le chef des nains s'inclina devant Machito et dit:

— Mon nom est Frotte-au-soleil. Mes compagnons et moi sommes à ta disposition.

— Laisse-moi, dit Machito. Tu m'apporteras ma nourriture.

Et il se mit à parcourir le Palais. Toutes les salles étaient remplies d'objets sales, gris, affreux. On les distinguait à peine tant ils étaient enduits de poussière, recouverts de toiles d'araignées.

— Il faudra que je demande aux petits nains de m'aider à déménager tous ces objets, se dit Machito. Peut-être le beau trésor est-il caché au fond d'une de ces chambres.

Il était découragé. Vivre un an dans le Palais gris s'il ne trouvait pas de suite le trésor, lui semblait une tâche au-dessus de ses forces. Il parcourut tout le Palais, descendit jusqu'à la cave où il y avait aussi un amoncellement d'objets sales. Il remonta dans la salle, vit les douze nains, les appela et se fit servir un déjeuner. Puis il dit à Frotte-au-soleil: "Tu m'aideras cette après-midi à déménager les vilains objets gris qui se trouvent dans chaque chambre du Palais. Je veux commencer la recherche du trésor." Et en effet, dans l'après-midi, Machito aidé de Frotte-au-soleil et des onze autres nains, se mit à chercher le trésor. Peine perdue.

(A suivre)

## LES PLANTES CARNIVORES

Certaines plantes savent attirer les insectes et les petits animaux analogues dans des pièges où elles les emprisonnent, puis les dévorent. Notre flore en contient au moins deux: la drosère à feuilles rondes (Drosera rotundifolia L.), et la sarracénie pourpre (Sarracenia purpurea L.).

Dans les Laurentides, l'été dernier, j'ai pu observer la drosère. C'est une plante dont les minuscules fleurs blanches sont portées sur un pédoncule enroulé d'abord en forme de crosse d'évêque, et qui se redressent durant la floraison, de manière à porter chaque fleur au bout de la courbe au moment où elle se trouve épanouie; mais ce qui intéresse le plus dans cette plante, ce sont les feuilles, toutes insérées à la base, dont le limbe de un demi-pouce à trois quarts de pouce de diamètre, est couvert, à la face supérieure, d'environ deux cents longs poils ou tentacules rouges, terminés chacun par une glande visqueuse.

Attiré par la couleur brillante de ces feuilles, un insecte vient souvent s'y poser. Il s'aperçoit trop tard de sa méprise, et alors, collé aux poils, il exécute les mêmes mouvements désespérés que les victimes de nos papiers à mouches. Les tentacules, de plus, en commençant par ceux qui avoisinent le malheureux, se replient peu à peu sur lui et l'enserrent étroitement. Le captif, noyé dans le liquide gommeux secrété par les glandes, ne tarde pas à mourir d'asphyie. Il se produit alors un changement dans ces mêmes glandes: au lieu d'un liquide visqueux, elles secrètent maintenant, comme l'estomac des animaux, un acide qui dissout en grande partie la matière organique de l'insecte qui se trouve ensuite absorbée par la feuille.

La sarracénie cependant possède un système encore plus perfectionné. Ses feuilles, qui peuvent atteindre deux pieds de hauteur, ont la forme d'un cornet vide à l'intérieur, ouvert et un peu rétréci au sommet. Sur le rebord de cette espèce d'urne, se trouve toujours un liquide sucré qui attire l'insecte. Celui-ci vient s'y régaler, mais souvent l'imprudent, après s'être repu, s'aventure à l'intérieur de la feuille. Il glisse alors sur une surface très lisse, puis son poids l'entraîne facilement à travers une zone de longs poils dirigés vers le bas. Si à ce moment l'insecte inquiet essaye de rebrousser chemin, les poils, qui semblaient d'abord former un léger duvet, se relèvent maintenant sous sa poussée, s'appuient de chaque côté les uns aux autres et lui opposent une grille infranchissable. Après s'être épuisé en vains efforts et s'être cassé les ailes dans l'obscurité, le pauvre captif finit par aller se noyer dans l'eau contenue au fond de sa prison où il se décompose rapidement pour être ensuite absorbé par la paroi de l'urne vivante où il a trouvé la mort.

On rencontre des merveilles semblables presqu'à chaque pas quand on veut se donner la peine d'étudier la nature. Nous sommes en présence d'un cas singulier de la lutte entre les êtres vivants: au lieu qu'ordinairement ce sont les insectes qui ravagent les plantes, celles-ci, à leur tour, tirent vengeance de leurs ennemis. Ailleurs on verra des arbustes et même des herbes s'armer d'épines redoutables pour résister à la dent des bêtes; d'autres, mal défendus contre leurs ennemis, se perpétuer, grâce au nombre incalculable de leurs graines; et que de stratagèmes encore!... Mais partout on trouve la lutte pour la vie: chez l'homme et l'animal, sans doute, et aussi, bien qu'on ne l'y découvre pas toujours au premier abord, chez la plante; et partout "la lutte trempe les forts et abat les faibles".

M. A. ROY.

(Le "Devoir")

Note. — Ces deux plantes croissent au Manitoba. Les fleurs de la Sarracénie sont pourpres, mélangées de vert, rose et rouge.

## NOS AMIS LES OISEAUX

Je vais, chère Mère-Grand, vous décrire le Pluvier de Kildir et le Phalarope de Wilson. Le pluvier a de belles couleurs: tête brune avec une barre blanche au-dessus du bec; le cou tout blanc est traversé de deux barres brunes qui lui forment un beau collier; dessous blanc excepté les ailes qui sont brunes; dessus brun nuancé de rouille sur la queue. Il a un petit cri qu'il répète souvent: "Pluie! pluie!" Son cri d'alarme est "Cry-ba-by, Cry-ba-by-ba-by". Je crois que c'est à cause de son cri qu'ils l'ont appelé Kildir. Il a aussi de belles grandes pattes; il nage et marche au bord de l'eau. Son nid est fait d'herbes et construit dans les champs, près des lacs. Que c'est amusant de le voir au bord du lac manger des insectes et des limaçons!

Le Phalarope de Wilson a de belles couleurs aussi. Blanc en dessous, avec les ailes brunes et des barres brunes et grises sur le dos, mais pas de la même manière que le pluvier de Kildir. Il a un très long bec. Son nid est fait d'herbes et déposé dans l'herbe. Il contient trois ou quatre oeufs brunâtres, avec des marques noires. Cet oiseau mange beaucoup d'insectes.

Je commence à connaître plusieurs oiseaux par leurs cris, mais j'en connais davantage par leur plumage. J'examine aussi leur vol: il y en a qui volent à ras de terre, d'autres ont un vol en zigzag, d'autres planent, d'autres voltigent. Ils sont tous intéressants.

Cécile LESAGE, Saint-Léon.

## MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Malo, le 30 juin 1931

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente de vous dire de mes nouvelles.

Cette semaine, je vais aller communier le premier vendredi du mois et je vais passer la journée chez mon oncle Arthur, parce que je demeure à trois milles de l'église. En même temps je vais aller aux poires; il y a aussi beaucoup de fraises près de la maison; j'aimerais vous les faire goûter, mais vous êtes trop loin.

Votre petite-fille qui vous écrit pour la première fois, mais qui vous aime beaucoup,

Gertrude FOREST.

• • •

Notre-Dame-de-Lourdes,
28 juin 1931

Chère Mère-Grand,

Je ne vous ai pas écrit depuis que je vous remerciais de la belle récompense que vous m'avez envoyée.

Je voudrais vous faire comprendre combien sont beaux nos bois en ce moment. Notre maison est entourée d'une magnifique bois avec un petit ruisseau. Oh! si vous pouviez entendre les beaux chants mélodieux de nos amis les oiseaux! Il y en a de toutes sortes, depuis le petit roitelet jusqu'au gros corbeau (qui, lui, est bien vilain parce qu'il emporte tous les poussins à maman!) Tout le long du jour nous entendons une harmonie sans fin. Que le bon Dieu a été bon de mettre dans les airs toutes sortes d'oiseaux pour nous réjouir et pour chanter sa gloire en même temps!

Chère Mère-Grand, je vous souhaite de bonnes vacances et recevez les meilleurs sentiments de

Votre petit-fils qui vous aime,

Gérard FRADIN.

## AMUSONS-NOUS

### Madame Fauvette

On tire au sort pour savoir quelle personne remplira ce rôle envié. Ceci fait, Madame Fauvette inscrit sur une liste ce qu'elle préfère pour déjeuner, par exemple, "un moucheron"; puis elle s'éloigne un court instant. Pendant ce temps, les joueurs prennent chacun un nom d'aliment pour oiseaux. Rappelée, Madame Fauvette revient et dit:

— J'ai grand'faim; qu'allez-vous me donner?

— Une miette de pain! dit un joueur.

— Je n'en veux pas.

— Une cerise?

— Je n'en veux pas.

Si un joueur dit: "un moucheron!" il prend la place de Madame Fauvette.

Si personne n'a deviné le nom figurant dans la liste, le jeu se poursuit. Madame Fauvette inscrit le mot "chat" et demande:

— Je me repose; qui dois-je craindre le plus?

Les joueurs disent à tour de rôle:

— Une taupe. — Un épervier. — "Un chat".

Le joueur qui a prononcé ce dernier mot prend la place de Madame Fauvette.

On peut varier et étendre ce jeu en demandant les objets nécessaires pour une promenade, les personnes qu'on désire recevoir en visite, etc.

### Au catéchisme

Lucien Perron (10 ans) récite son catéchisme:

— Au dernier jugement, les bons seront glorifiés, et les méchants couverts de "contusions".

Il y a contusion et confusion.

### J'appelle un chat, un chat...

— Mademoiselle, comment est-ce qu'on appelle une maman chat?

— Une chatte, ma petite.

— Ah! Et un papa chat?

— Eh bien... un matou.

— Ah! Et un bébé chat?

— Un minou...

— Ah! Alors, il n'y a donc point de chat qui s'appelle un chat?

### Petite histoire italienne

Un jour, un paysan qui ne savait pas lire reçut une lettre; il alla chez le curé. Celui-ci ayant mis ses lunettes, la lut.

Le lendemain, comme il se rendait à la ville voisine, il alla chez l'opticien et essaya toutes les lunettes de la boutique. Mais en vain: il ne pouvait lire un seul mot.

L'opticien, à bout de patience, lui demanda:

— Mais, savez-vous lire?

— Drôle de question, répondit le paysan; aurais-je besoin d'acheter des lunettes si je savais lire?

# A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

## MANITOBA

### SAINT-ADOLPHE

Dimanche dernier, sur l'invitation du Cercle de l'A.C.J.C. de Saint-Adolphe, un groupe d'acéjistes du Cercle Sacré-Coeur de Winnipeg sont venus jouer deux superbes comédies dans notre salle paroissiale restaurée.

La séance avait été annoncée pour le samedi soir, mais la pluie torrentielle décida les acteurs à ne venir que le lendemain. Le succès n'en fut pas amoindri pour cela. Les recettes en témoignent, puisqu'elles s'élèvent à plus de $85. La salle était comble et les acteurs en forme. L'auditoire a bien goûté les deux pièces: "Le diable aux manoeuvres" et "Soixante minutes ambassadeur au Japon". Il serait assez difficile de juger par les applaudissements laquelle a égayé le plus les gens; cependant la dernière a semblé l'emporter, vu qu'elle était canadienne et les joueurs un peu plus en verve.

La distribution des rôles était excellente. On paraissait avoir tout pris en considération, v.g., le physique, le tempérament (n'est-ce pas vrai, Rodrigue?). Pourtant ce n'était pas sans un peu de sympathie que les spectateurs virent les deux soldats parisiens enlever par un truc des mieux trouvé, le plumard des deux copains campagnards.

MM. Léveillé et Rodrigue ont dû avoir déjà eu bien peur dans leur vie et non pas seulement pour les autres, comme le dit une déclamation, mais bien pour eux-mêmes; en effet le fantôme leur a causé une frayeur "tellement si grande", comme ils le disaient, qu'on croyait assister à une crise de nerfs. Il n'en fallait pas davantage pour faire rire les gens aux éclats.

MM. Belair et L'Heureux ont su admirablement prendre au piège les deux campagnards. M. D. Belair avait une voix caverneuse qui semblait bien venir de l'au-delà et M. le docteur L'Heureux déguisé en revenant caractérisait bien un personnage d'outre-tombe. Le père Surot, bon vieux affable, a très bien été personnifié par M. Honoré Laflèche.

Comme entr'acte, M. Massinon a charmé l'auditoire avec deux chansons comiques. Il dut revenir plusieurs fois.

Quant à la seconde pièce, on aurait dit que M. Armand Laflèche venait de jouer le rôle de Maxime Boisvert pendant bien longtemps, tant il l'a donné avec un naturel parfait et une facilité extraordinaire. On a l'impression en le voyant sur la scène que M. Desilets lui a fait le rôle sur commande... Nous tenons à le féliciter et à lui dire "à tout seigneur tout honneur" et non pas "à tout honneur tout seigneur", ainsi que la pièce lui faisait dire.

M. Belair, comme député Beauparlant, M. Sais comme docteur Sanchagrin, M. Baudry en tant que maitre-tailleur, tous y ont mis la note de dignité et de sang-froid nécessaires devant le fougueux et audacieux Maxime.

Le messager (M. Guay), ainsi que le Chinois (M. Gauthier), ont contribué beaucoup à faire rire et à faire ressortir le caractère de Boisvert.

M. Brunelle Léveillé en profita pour expliquer le but et l'oeuvre de l'A.C.J.C. Il donna brièvement l'histoire de cette association et de ce qu'elle avait accompli. Il prévoit un temps où il y aura vingt-cinq cercles au Manitoba. Il termine en désignant les avantages que retire le jeune homme qui entre dans l'A.C.J.C. et la nécessité de se réunir si l'on veut s'unir.

Après la séance, un goûter fut servi chez M. l'abbé Laurin et tous s'en furent chez eux contents.

Nous tenons à remercier les membres du Cercle du Sacré-Coeur, le R. P. Faure, S.J., aumônier régional de l'A.C.J.C., les Pères du Collège, MM. les Curés des paroisses environnantes, tous ceux qui, tant par leur aide que par leur présence, ont permis le succès de cette soirée.

### SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le mardi 14 juillet, dans l'église Saint-Dominique, de Québec, avait lieu une imposante cérémonie. Les RR. FF. Gabriel Couture, V. Daviau, Philippe Rousseau, Joseph Parent, Ange-Marie Bégin, Martial Bergeron, Rémi Dauphinais, Benoit Larose, Arthur Granger, Yves Faribeault, Jacques Nicole, tous diacres dominicains du couvent d'étude d'Ottawa, recevaient l'onction sacerdotale des mains de S. E. Mgr Plante. La paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Man., avait l'honneur et la joie d'être représentée dans la personne de l'un de ces heureux élus, le Frère Arthur-Marie Granger.

Après ses études primaires, commencées et terminées à l'école Saint-Jean-Baptiste Nord, David Granger entrait au Petit Séminaire de Saint-Boniface, en 1919. Il commença alors sous la direction intellectuelle des RR. PP. Jésuites, ses études classiques. Finissant en 1926, il demandait son entrée au noviciat des Pères Dominicains à Saint-Hyacinthe, Qué., et le 22 septembre 1926, il revêtait les blanches livrées de saint Dominique, sous le nom de Frère Arthur-Marie.

Le noviciat terminé, il revenait un peu vers l'Ouest, afin de poursuivre ses études théologiques. Là, dans une fondamentale. Puis deux autres années de philosophie et de théologie fondamentale. Puis deu autres années de théologie le préparèrent tranquillement à ce grand jour de son sacerdoce. Durant ce temps, il gravit tous les degrés qui conduisent au saint autel.

Le R. P. Granger est le premier Dominicain de l'Ouest canadien, le premier prêtre né à Saint-Jean-Baptiste. Enfant d'une nombreuse famille, dont dix filles et quatre garçons, il est le frère des Soeurs religieuses Arclorine-Marie, Marie-Berthelene et Alfred-Marie, toutes trois de la communauté des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Ordon-chapelle des Soeurs Dominicaines de Québec, le nouveau prêtre célébra sa première messe le 15 juillet, dans la chapelle des oeurs Dominicaines de Québec, compensant ainsi par cette petite fête de famille religieuse, à l'épreuve de n'avoir aucun des siens pour ce grand jour.

Le nouvel élu aura cependant le bonheur de venir passer quelques jours dans sa famille, au milieu des siens, et chantera sa première grand'messe solennelle le 26 juillet.

"Ad multos annos!"

### FORT GARRY

M. le curé Cournoyer a fait, avec bonheur, les honneurs de son joli presbytère au R. P. Canisuis, O.S.B., de la Nouvelle-Orléans. Ce Révérend Père Bénédictin était accompagné de M. l'abbé McAuley, de Sainte-Marie.

• • •

M. l'abé Théoret, de Sainte-Rose-du-Lac, M. l'abbé Bertrand, curé de Grande Clairière, accompagné de sa mère, ont été aussi les bienvenus à Fort Garry.

• • •

Mgr Cherrier, accompagné de M. l'abbé Bastien, curé de Saint-Eustache, a fait une courte apparition dans la paroisse. M. le curé Cournoyer, à son grand regret, était absent.

• • •

Nous avions le bonheur d'avoir dans notre paroisse deux religieuses de la communauté de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Le séjour de ces deux Soeurs parmi nous sera de courte durée, car elles suivent des cours au Collège d'Agriculture. Le plus grand compliment qui puisse leur être offert est la réflexion entendue dans le tramway: "C'est si bon de voir des religieuses à Fort Garry!" Oui, vraiment, ce sera "bon" quand nous aurons le bonheur d'avoir des religieuses bien à nous!

• • •

"Vive les vacances, à bas les pénitences", etc... C'est ce que doivent chanter six de nos jeunes garçons qui ont eu le privilège de joindre la colonie de vacances au Camp Morton. Ce sont Albert Deneweth, Oscar Labossière, James et Peter Carrabre, Gérard Mercier et Angus McDougall. Ce matin, conduits par leur bien-aimé pasteur, ils ont pris le train. Quelle émotion, quelle joie! A leur retour que de choses merveilleuses nos jeunes voyageurs raconteront à leurs petits frères et soeurs. Mais patience, ceux-ci aussi auront leur tour!

• • •

Les amateurs de whist seront les bienvenus, samedi prochain, 18 juillet, dans la salle paroissiale, à 8 h. du soir. Les Dames de la Ligue Catholique sont toujours reconnaissantes à ceux qui viennent encourager leurs efforts, rappelons-nous: Tous pour Saint-Vital et Saint-Vital pour tous!

### SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Son Exc. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, était de passage au monastère des Pères Rédemptoristes, la semaine dernière. Son Excellence est venue faire visite à son ami, le R. P. Mercier, qui jadis l'accompagna dans ses visites pastorales. M. l'abbé R. Decelles, V.F., curé de Farnham, P. Q., et M. l'abbé Primeau l'accompagnaient.

• • •

Le "Calf Club" a fait cette année encore sa tournée traditionnelle qui s'est terminée par des agapes fraternelles chez M. Alexandre Bohémier.

• • •

Etaient de passage au monastère des Pères, au cours de la semaine, MM. les abbés A.-R. Giroux, curé de La Broquerie, H. Heynen, curé de Bruxelles, O. Moquin, de Mariapolis, et J.-M. Gagné, de Woodridge.

• • •

Nos Ligueurs sont toujours pleins de ferveur. Ils attendent leur tableau des noms, qui s'en vient, magnifique, et leur drapeau, qui viendra...

**Baptêmes**

Le 21 juin — Joseph-Louis-Urbain, fils de Jessi Fillion et de Honoria Côté. Parrain et marraine: J.-B. Lessard et Octavie Fillion, oncle et tante.

Le 24 juin — Joseph-Germain-Charles-Rosaire, enfant de M. Ubald Trudeau et de Maria Duguay. Parrain et marraine: Rosaire Arpin et Dora Trudeau, oncle et tante.

• • •

Les RR. PP. Bellerose et Laplante prêchent, cette semaine, la mission à Marchand.

• • •

Après un court séjour au milieu de nous, le R. P. Vézina repart pour Sandilands, y prêcher la mission.

• • •

M. Edouard Parent et sa famille nous ont quittés la semaine dernière. Ils se dirigent vers Vancouver. Nous leur souhaitons bon voyage et succès dans leurs entreprises.

### GRANDE CLAIRIERE

La paroisse vient d'être plongée dans un grand deuil par la mort de M. Régis Cancade, mercredi soir dernier. M. Cancade qui, jusqu'à tout dernièrement, jouissait d'une forte santé et travaillait encore souvent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre de ses fils, s'était senti atteint d'un certain malaise depuis quelque temps. Ses enfants se hâtèrent de le conduire chez les médecins des environs, puis à Saint-Boniface. N'étant pas satisfaits du peu d'espoir que l'on entretenait sur la guérison de leur père, ils allèrent le conduire jusqu'à Rochester, Minn., pour en revenir bientôt chagrins de ce que la science médicale s'était déclarée impuissante.

M. Cancade s'alita le 21 juin, se résignant avec un courage et un esprit de foi vraiment exemplaires à la mort. En homme prudent, ne négligeant aucunement sa belle âme, il voulut se faire administrer l'extrême-onction par M. le Curé, le jour de son départ pour la retraite des prêtres. A son retour, M. le Curé lui offrit de nouveau la sainte communion qu'il reçut pour la dernière fois lundi dernier. M. le Curé lui fit de fréquentes visites qui, disait-il, lui faisaient tant plaisir. M. Cancade tomba dans le coma, dans l'après-midi du mardi. M. le Curé fit les prières de la recommandation de l'âme, lui donna quelques absolutions et le malade rendait sa belle âme à son Créateur, le jour consacré à saint Joseph, auquel il avait une entière confiance.

M. Cancade était âgé de 72 ans; il était arrivé ici il y a au-delà de 40 ans. Il éleva une belle famille donnant toujours à ses enfants l'exemple du travail, de l'économie, de l'honnêteté, exemple qui porta ses fruits et qui dut bien le consoler à ses derniers moments. De plus il fut un chrétien modèle, sans ostentation, mais convaincu et loyal à son curé; aussi ses anciens curés, MM. les abbés Beauregard et Pierquin, voulurent lui donner un témoignage public de leur affection, en agissant comme diacre et sous-diacre au service chanté par notre curé, M. l'abbé J. Bertrand, vendredi, à 10 h. Une foule telle que l'église ne pouvait la contenir y fut présente et témoigna ainsi la grande estime dans laquelle elle tenait le défunt.

M. Cancade laisse pour le pleurer, son excellente épouse, Maria Huel; ses fils, Gaston, Pierre, Henri, Léon et Joseph; ses filles, Mmes Régis Bert, de Souris Valley, Sask., Clément Bodin, Pauline Carbotte, de Bellegarde, Sask., tous présents aux funérailles.

La paroisse offre à cette brave famille ses plus sincères condoléances dans la grande épreuve qui s'abat sur elle.

• • •

Nous apprenons la mort de M. Jules Hardy, de Saint-Boniface, frère de M. Constant Hardy, de Deleau, et de M. Emile Hardy, de Belleview, et beau-frère de Mme veuve Gustave Hardy. Que ces familles daignent accepter toutes nos sympathies!

• • •

La nouvelle que l'opération de Mme H. Martine a bien réussi réjouit ses nombreux amis.

• • •

Nos félicitations à Mme Clément Bodin sur l'arrivée d'une petite fille.

• • •

Mme Paul Hardy, de Belleview, qui a été gravement malade, semble être maintenant hors de danger. Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement. Son bébé se porte très bien.

### AUBIGNY

Le mardi 30 juin, les portes de l'école du village se fermaient pour deux mois. Les enfants se séparèrent joyeusement pour prendre un repos bien mérité, après un long travail de dix mois.

Mais avant de se séparer, les parents et les amis de l'école s'étaient réunis pour assister à l'examen des enfants et à la distribution des prix.

C'est avec regret que les paroissiens remarquaient l'absence de M. le curé Beaudry à cette fête annuelle de la gent écolière. M. le curé Laurin avait accepté l'invitation de présider à cette cérémonie.

Pour rompre la monotonie des questions d'arithmétique et de grammaire, des pièces et des chants avaient été préparés. Sur le programme on remarquait:

"Talk Songs": un groupe de petits.

"Vacations": le grade II.

"Getting Information Out of Pa": Marcel L'Heureux.

"Mama's Hired Girl": Rosalie Guillou.

"A l'école": Agathe Lévesque.

"L'Avare": Télesphore Robert, Marcel Malo, Louis Kenny.

Saynète; "Mme Topette et Mme Coquille": Mlles Blanche Kenny et Alice Marcoux.

"A Gentlemar": David Roy.

Les déclamations furent suivies par la distribution des prix:

Prix d'excellence: Eva Marcoux, Blanche Kenny, Louis Kenny, François Guillou, Marcel L'Heureux, M.-Ange Robert, Lucille Saint-Jacques, Lily Saint-Jacques, Yvonne Guillou, M.-Louise Hébert.

Prix de catéchisme: Alice Marcoux, François Guillou, Armande Lévesque.

Prix d'application générale: David Roy.

Prix de composition et d'histoire: Télesphore Robert.

Prix de bonne conduite: Eva Marcoux.

Prix d'économie domestique: Marie Guillou.

Prix d'assiduité: Eva Marcoux, Blanche Kenny, Louis Kenny, Télesphore Robert, Solange Lévesque, Alice Hébert, Jeannette Kenny, Berchmans Malo, Roland Malo.

Cette proclamation des mérites fut suivie d'un chant, "Chez Nous", et d'une adresse lue par M. A. Bessette.

M. le curé Laurin avait été obligé de partir à cause du mauvais temps; M. L. Palud, secrétaire, répondit à l'adresse en encourageant les élèves et en les félicitant de leur bon travail.

Tous se quittèrent contents, en se souhaitant bon congé et en criant: "Vivent les vacances!"

### SAINTE-ROSE-DU-LAC

Un événement qui a suscité beaucoup d'intérêt à Sainte-Rose, mercredi, a été le mariage de Mlle Léonie Fouchard, fille du maire et de Mme L. Fouchard, avec M. L. Pineau, de Toutes Aides. La mariée était très élégante dans une toilette de satin blanc avec le voile de circonstance. Plusieurs beaux cadeaux ont été présentés à l'heureux couple:

Le mariage fut suivi d'une réception à laquelle assistèrent environ 60 invités. M. et Mme Pineau partirent ensuite en automobile pour visiter les principales villes du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. le maire et Mme Fouchard habitent Sainte-Rose depuis un très grand nombre d'années.

Parmi les invités au mariage, on remarquait M. L. Normand et ses filles, de Prud'homme, Sask., et M. et Mme A. Allard, Flin Flon, Man., pionniers de Sainte-Rose-du-Lac.

### ELIE

Le pique-nique annuel de l'église aura lieu dimanche prochain. Les clubs extérieurs qui désireraient jouer à la balle au camp devront s'adresser à M. Alex. Allaire d'ici vendredi.



## LE CHANGE

**L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:**

| | Prix du jour | Prix normal |
|---|---|---|
| Livre anglaise | $4.86¾ | $4.87 |
| Franc français | 3.95¼ | 3.92 |
| Belga belge | 14.06 | 13.9 |
| Franc suisse | 19.56 | 19.3 |
| Lire italienne | 5.27 | 5.26 |
| Couronne suédoise | 26.99 | 26.8 |
| Cour. norvégienne | 26.96 | 26.8 |
| Couronne danoise | 26.96 | 26.8 |
| Mark allemand | 23.86 | 23.8 |
| Cour. hollandais | 40.56 | 40.2 |

## LE MARCHE

**14 JUILLET 1931**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—** | |
| Bons et de choix | $5.00—$6.25 |
| Moyens | $4.25—$4.75 |
| Ordinaires | $3.00—$4.00 |
| **Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres** | |
| Bons et de choix | $5.25—$6.25 |
| Moyens | $4.50—$5.00 |
| Ordinaires | $3.50—$4.00 |
| **Génisses—** | |
| Bonnes et de choix | $5.00—$6.00 |
| Moyennes | $4.00—$4.75 |
| Ordinaires | $3.00—$3.50 |
| **Veaux engraissés—** | |
| Bonnes et de choix | $5.50—$6.50 |
| Moyens | $4.50—$5.00 |
| **Vaches—** | |
| Bonnes | $3.25—$4.00 |
| Moyennes | $2.50—$3.00 |
| Ordinaires | $1.75—$2.25 |
| Pour conserve | $ .50—$1.50 |
| **Taureaux—** | |
| Bons | $2.00—$2.25 |
| Ordinaires | $1.50—$1.75 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| Bons | $3.00—$3.25 |
| Ordinaires | $1.50—$2.50 |
| **Vaches et génisses à engraisser—** | |
| Bonnes | $2.50—$3.00 |
| Ordinaires | $1.50—$2.00 |
| Vaches laitières | $35.00—$65.00 |
| **Veaux de boucherie—** | |
| Bons et de choix | $5.00—$6.50 |
| Ordinaires et moyens | $2.00—$4.00 |
| **Porcs—** | |
| Bacon de choix—Prime de $1 par tête | |
| Bacon | $8.50 |
| Bouchers—Escompte de $1 par tête | |
| Pesants | $7.50 |
| Très pesants | $3.00—$5.25 |
| Légers et maigres | $7.00—$8.50 |
| Truies No 1 | $5.00—$5.50 |
| Truies No 2 | $3.00—$3.25 |
| Inférieurs | $3.00—$3.50 |
| Verrats | $1.50—$2.00 |
| **Agneaux—** | |
| Bons, poids moyen | $8.00—$8.50 |
| Ordinaires | $4.00—$7.00 |
| **Moutons—** | |
| Bons, pesants | $2.00—$2.50 |
| Bons, poids moyen | $3.00—$3.50 |
| Ordinaires | $1.00—$1.50 |

**PRODUITS**

| | |
|---|---|
| **Beurre—** | |
| Crèmerie F.O.B. Winnipeg approximatif — No 1 | $ .19½—$ .20 |
| **Oeufs—** (D'après la classification du gouvernement fédéral) | |
| Extra, la douzaine | $ .14 |
| Premiers | $ .12 |
| Seconds | $ .09 |
| **Pommes de terre—** | |
| Par 100 livres | $ .50 |

**Farine—**

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

| | |
|---|---|
| Sac de 98 livres | $2.75 |
| 2 sacs de 49 livres | $2.80 |
| 4 sacs de 24 livres | $2.85 |
| **Alimentation—** | |
| Son. La tonne | $15.00 |
| Moulée. La tonne | $16.00 |
| **Gruau—** | |
| Le sac de 80 livres | $2.55 |

**Foin—**

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

| | |
|---|---|
| Mil. No 1 | $17.00—$18.00 |
| Mil. No 2 | $16.00—$17.00 |

## Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

**Pour la semaine finissant le 13 juillet 1931**

| GRAINS | Mardi 7 juillet | Merc. 8 juillet | Jeudi 9 juillet | Vend. 10 juillet | Samedi 11 juillet | Lundi 13 juillet |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No 1 Nord | .60¼ | .60¼ | .60 | .58⅛ | .56⅞ | .55⅜ |
| 2 Nord | .57¼ | .57¼ | .57 | .55⅛ | .53⅞ | .52⅜ |
| 3 Nord | .52¼ | .52¼ | .52 | .50⅛ | .48⅞ | .47⅜ |
| Avoine 2 CW | .30¼ | .30¼ | .30½ | .29½ | .28⅞ | .27¼ |
| 3 CW | .27¼ | .27¼ | .27⅛ | .26½ | .25⅞ | .24¼ |
| Orge 3 CW | .32¼ | .32¼ | .32 | .31⅝ | .31⅞ | .31¼ |
| 4 CW | .30⅜ | .30⅜ | .30½ | .30⅛ | .30⅜ | .29⅝ |
| Lin 1 NW | 1.18¼ | 1.20¼ | 1.16½ | 1.14½ | 1.15 | 1.15½ |
| 2 CW | 1.14¼ | 1.16½ | 1.12½ | 1.10½ | 1.11 | 1.11½ |
| Seigle 2 CW | .34½ | .34½ | .33⅜ | .32⅝ | .31½ | .30⅝ |
| **Prix sur voie (track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | .60¼ | .60¼ | .60 | .58⅛ | .56⅞ | .55⅜ |
| Avoine 2 CW | .30¼ | .30¼ | .30½ | .29½ | .28⅞ | .27¼ |
| Orge 3 CW | .32¼ | .32¼ | .32 | .31⅝ | .31⅞ | .31¼ |
| Lin 1 NW | 1.18¼ | 1.20¼ | 1.16½ | 1.14½ | 1.15 | 1.15½ |
| Seigle 2 CW | .34½ | .34½ | .33⅜ | .32⅝ | .31½ | .30⅝ |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Juillet | .60¼ | .60¼ | .60 | .58⅛ | .56⅞ | .55⅜ |
| Octobre | .62¼ | .62¼ | .61⅞ | .60⅛ | .58⅞ | .57⅜ |
| Décembre | .63⅜ | .63⅜ | .62⅞ | .61⅛ | .59⅞ | .58⅜ |
| Avoine Juillet | .30¼ | .30¼ | .30½ | .29½ | .28⅞ | .27¼ |
| Octobre | .32 | .31¾ | .31¾ | .31 | .30⅝ | .29⅝ |
| Décembre | .32½ | .32½ | .32 | .31½ | .31 | .29⅝ |
| Orge Juillet | .32¼ | .32¼ | .32 | .31⅝ | .31⅞ | .31¼ |
| Octobre | .33⅞ | .34 | .33¾ | .33⅜ | .33⅜ | .32¾ |
| Décembre | .35 | .35½ | .34⅞ | .34½ | .34⅜ | .33⅝ |
| Lin Juillet | 1.18¼ | 1.20¼ | 1.16½ | 1.14½ | 1.15 | 1.15½ |
| Octobre | 1.20¼ | 1.21 | 1.17¾ | 1.15¾ | 1.16½ | 1.16⅝ |
| Décembre | 1.21 | 1.23 | 1.19½ | 1.17¼ | 1.17¾ | 1.18⅝ |
| Seigle Juillet | .34½ | .34½ | .33⅜ | .32⅝ | .31½ | .30⅝ |
| Octobre | .36¾ | .36¾ | .36⅛ | .35¼ | .33⅞ | .32⅞ |
| Décembre | .38⅝ | .38⅝ | .38 | .37 | .35⅝ | .34⅝ |

# L'ENCYCLIQUE "QUADRAGESIMO ANNO"

## II. La doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale

(Suite et fin)

**Sa conception de la société et du caractère social de l'homme est très contraire à la vérité chrétienne**

Selon la doctrine chrétienne, en effet, le but pour lequel l'homme, doué d'une nature sociable, se trouve placé sur cette terre, est que, vivant en société et sous une autorité émanant de Dieu, il cultive et développe pleinement toutes ses facultés à la louange et à la gloire de son Créateur, et que, remplissant fidèlement les devoirs de sa profession ou de sa vocation, quelle qu'elle soit, il assure son bonheur à la fois temporel et éternel. Le socialisme, au contraire, ignorant complètement cette sublime fin de l'homme et de la société, ou n'en tenant aucun compte, suppose que la communauté humaine n'a été constituée qu'en vue du seul bien-être.

En effet, de ce qu'une division appropriée du travail assure la production plus efficacement que des efforts individuels dispersés, les socialistes concluent que l'activité économique — dont les buts matériels retiennent seuls leur attention — doit, de toute nécessité, être menée socialement. Et de cette nécessité, il suit, selon eux, que les hommes sont astreints, pour ce qui touche à la production, à se livrer et se soumettre totalement à la société. Bien plus, une telle importance est donnée à la possession de la plus grande quantité possible des objets pouvant procurer les avantages de cette vie, que les biens les plus élevés de l'homme, sans en excepter la liberté, seront subordonnés, et même sacrifiés, aux exigences de la production la plus rationnelle. Cette atteinte portée à la dignité humaine dans l'organisation "socialisée" de la production, sera largement compensée, assurent-ils, par l'abondance des biens qui, socialement produits, seront prodigués aux individus, et que ceux-ci pourront, à leur gré, appliquer aux commodités et aux agréments de cette vie. La société, donc, telle que la rêve le socialisme, d'un côté ne peut exister, ni même se concevoir, sans un emploi de la contrainte manifestement excessif, et d'autre part jouit d'une licence non moins fausse, puisqu'en elle disparaît toute vraie autorité sociale: celle-ci, en effet, ne peut se fonder sur les intérêts temporels et matériels, mais ne peut venir que de Dieu, Créateur et fin dernière de toutes choses.

**Catholiques et socialistes sont des termes contradictoires**

Que si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié), il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique. Socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions: personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste.

**"Le socialisme éducateur"**

Tout ce qui vient d'être rappelé par Nous et confirmé solennellement de Notre autorité, doit également s'appliquer à une forme nouvelle du socialisme, encore peu connue en vérité, mais qui, actuellement, se répand dans un très grand nombre de groupements socialistes. Il s'attache avant tout à mettre son empreinte sur les esprits et sur les moeurs; ce sont tout particulièrement les enfants que dès le jeune âge il attire à lui sous couleur d'amitié pour les entraîner à sa suite, mais il s'adresse aussi à la masse entière des hommes, pour arriver enfin à former l'homme socialiste, qui puisse modeler la société selon ses principes.

Ayant, dans Notre Encyclique "Divini illius Magistri", longuement enseigné sur quels principes repose et quel but poursuit l'éducation chrétienne, Nous pouvons ici Nous dispenser de montrer, ce qui est clair et évident, combien l'action et les vues du "socialisme éducateur" vont à l'encontre de ces principes et de ce but. Mais ceux-là semblent ou ignorer ou sous-estimer les terribles dangers que ce socialisme porte avec lui, qui ne se préoccupent en rien de leur opposer avec courage et zèle infatigable une résistance proportionnée à leur gravité. C'est Notre devoir pastoral de les avertir du péril redoutable qui les menace: qu'ils se souviennent tous que ce socialisme éducateur a pour père le libéralisme, et pour héritier le bolchévisme.

**Catholiques passés au socialisme**

Cela étant, vénérables Frères, vous pouvez penser avec quelle douleur Nous voyons, dans certaines régions surtout, de Nos fils en grand nombre qui, gardant encore, Nous ne pouvons pas ne pas le croire, leur vraie foi et leur volonté droite, ont abandonné cependant le camp de l'Eglise pour passer dans les rangs du socialisme: les uns se réclamant ouvertement de son nom et professant ses doctrines, les autres entrant, par entraînement ou même comme malgré eux, dans des associations qui, ou explicitement ou en fait, sont socialistes.

Pour Nous, dans les anxiétés de Notre sollicitude paternelle, Nous Nous demandons et cherchons à comprendre comment il a pu se faire qu'ils en arrivent à une telle aberration, et il Nous semble entendre ce que beaucoup d'entre eux répondent pour s'excuser: l'Eglise et ceux qui font profession de lui être attachés sont pour les riches et ne s'occupent pas des ouvriers, ne font rien pour eux; force leur était, s'ils voulaient pourvoir à leurs intérêts, d'entrer dans les rangs du socialisme.

C'est une chose bien lamentable, vénérables Frères, qu'il y ait eu, qu'il y ait même, hélas! encore des hommes qui, tout en se disant catholiques, se souviennent à peine de cette sublime loi de justice et de charité en vertu de laquelle il ne nous est pas seulement enjoint de rendre à chacun ce qui lui revient, mais encore de porter secours à nos frères indigents comme au Christ lui-même, qui, chose plus grave, ne craignent pas d'opprimer les travailleurs par esprit de lucre. Bien plus, il en est qui abusent de la religion elle-même, cherchant à couvrir de son nom leurs injustes exactions, pour écarter les réclamations pleinement justifiées de leurs ouvriers. Nous ne cesserons jamais de stigmatiser une pareille conduite; ce sont ces hommes qui sont cause que l'Eglise, sans l'avoir en rien mérité, a pu avoir l'air et s'est vu accuser, de prendre le parti des riches et de n'avoir aucun sentiment de pitié pour les besoins et les peines de ceux qui se trouvent déshérités de leur part de bien-être en cette vie.

Apparence fausse et accusation calomnieuse, toute l'histoire de l'Eglise en fournit la preuve. L'Encyclique même dont nous célébrons l'anniversaire, est le témoignage le plus éclatant de la souveraine injustice avec laquelle ces calomnies et ces injures sont prodiguées à l'église et à la doctrine.

**Invitation à revenir**

Mais tant s'en faut que, Nous laissant arrêter par l'injure qui Nous est faite, ou abattre par Notre douleur de père, Nous repoussions et rejetions ces malheureux enfants qui ont été trompés et entraînés si loin de la vérité et du salut: au contraire, avec toute l'ardeur, toute la sollicitude dont Nous sommes capables, Nous les invitons à rentrer dans le sein de l'Eglise. Puissent-ils écouter notre voix! Puissent-ils revenir là d'où ils sont partis, dans la maison paternelle, rester fermes là où est leur vraie place, dans les rangs de ceux qui, fidèles aux avertissements de Léon XIII, solennellement renouvelés par Nous, s'efforceront de restaurer la société selon l'esprit de l'Eglise, fortement unis par la justice sociale et la charité sociale. Qu'ils en soient bien persuadés, même sur cette terre, ils ne pourront trouver nulle part un bonheur plus complet qu'auprès de Celui qui, riche, s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté, qui a été indigent et voué au travail dès sa jeunesse, qui appelle à lui tous ceux qui sont accablés par le travail et la peine, afin de les réconforter pleinement dans la charité de son coeur, qui, enfin, sans aucune acception de personne, demandera plus à qui aura reçu davantage et rendra à chacun selon ses oeuvres.

**3. La réforme des moeurs**

Mais, à considérer les choses plus à fond, il apparaît avec évidence que cette restauration sociale tant désirée doit être précédée par une complète rénovation de cet esprit chrétien, qu'ont malheureusement trop souvent perdu ceux qui s'occupent des questions économiques; sinon, tous les efforts seraient vains, on construirait non sur le roc, mais sur un sable mouvant.

Et certes, le regard que Nous venons de jeter sur le régime économique moderne, vénérables Frères et très chers Fils, a montré qu'il souffrait de maux très profonds. Nous avons fait ensuite l'examen du communisme et du socialisme et, toutes leurs formes, même les plus mitigées se sont révélées très éloignées de l'Evangile.

"C'est pourquoi — pour employer les paroles mêmes de Notre prédécesseur, — si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme." Lui seul peut apporter un remède efficace à cette excessive préoccupation de choses périssables, origine de tous les vices. Lui seul, lorsque les hommes sont fascinés et complètement absorbés par les biens de ce monde qui passe peut en détourner leurs regards et les élever vers le ciel. Ce remède, qui niera que la société ait aujourd'hui le plus grand besoin?

**Le plus grand désordre du présent régime économique: la ruine des âmes**

La plupart des hommes, en effet, sont presque exclusivement frappés par les bouleversements temporels, les désastres et les calamités terrestres. Mais à regarder ces choses comme il convient, du point de vue chrétien, qu'est-ce que tout cela comparé à la ruine des âmes? Car il est exact de dire que telles sont, actuellement, les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'oeuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel.

Constitué pasteur et gardien de ces innombrables brebis par le premier pasteur qui les a rachetées de son sang, Nous ne pouvons sans une poignante émotion arrêter Nos regards sur leur immense détresse. C'est pourquoi Nous souvenant de Notre charge pastorale, Nous ne cessons avec une paternelle sollicitude de chercher les moyens de leur venir en aide, recourant aussi aux efforts infatigables de ceux qu'y invite un devoir de justice et de charité. A quoi servira d'ailleurs aux hommes de gagner tout l'univers par une plus rationnelle exploitation de ses ressources, s'ils viennent à perdre leurs âmes? A quoi servira de leur inculquer les sûrs principes qui doivent gouverner leur activité économique, s'ils se laissent dévoyer par une cupidité sans frein et un égoïsme sordide, si "connaissant la loi de Dieu, ils agissent tout à l'opposé de ses préceptes".

**Les causes du mal**

La déchristianisation de la vie sociale et économique et sa conséquence, l'apostasie des masses laborieuses résultent des affections désordonnées de l'âme, triste suite du péché originel qui, ayant détruit l'harmonieux équilibre des facultés, dispose les hommes à l'entraînement facile des passions mauvaises et les incite violemment à mettre les biens périssables de ce monde au-dessus des biens durables de l'ordre surnaturel. De là cette soif insatiable des richesses et des biens temporels qui, de tout temps sans doute, a poussé l'homme à violer la loi de Dieu et à fouler aux pieds les droits du prochain, mais qui, dans le régime économique moderne, expose la fragilité humaine à tomber beaucoup plus fréquemment. L'instabilité de la situation économique et celle de l'organisme économique tout entier exigent de tous ceux qui y sont engagés la plus absorbante activité. Il en est résulté chez certains un tel endurcissement de la conscience que tous les moyens leur sont bons qui permettent d'accroître leurs profits et de défendre contre les brusques retours de la fortune les biens si péniblement acquis; les gains si faciles qu'offre à tous l'anarchie des marchés attirent vers les fonctions de l'échange, trop de gens dont le seul désir est de réaliser des bénéfices rapides par un travail insignifiant, et dont la spéculation effrénée fait monter et baisser incessamment tous les prix au gré de leur caprice et de leur avidité, déjouant par là les sages prévisions de la production. Les institutions juridiques destinées à favoriser la collaboration des capitaux, en divisant et en limitant les risques, sont trop souvent devenues l'occasion des plus répréhensibles excès; nous voyons, en effet, les responsabilités atténuées au point de ne plus toucher que médiocrement les âmes; sous le couvert d'une désignation collective se commettent les injustices et les fraudes les plus condamnables; les hommes qui gouvernent ces groupements économiques trahissent, au mépris de leurs engagements, les droits de ceux qui leur ont confié l'administration de leur épargne. Il faut signaler enfin ces hommes trop habiles qui, sans s'inquiéter du résultat honnête et utile de leur activité, ne craignent pas d'exciter les mauvais instincts de la clientèle pour les exploiter au gré de leurs intérêts.

Une sûre discipline morale, fortement maintenue par l'autorité sociale, pouvait corriger ou même prévenir ces défaillances. Malheureusement, elle a manqué trop souvent. Le nouveau régime économique faisant ses débuts au moment où le rationalisme se propageait et s'implantait, il en résulta une science économique séparée de la loi morale et, par suite, libre cours fut laissé aux passions humaines.

Dès lors, un beaucoup plus grand nombre d'hommes, uniquement préoccupés d'accroître par tous les moyens leur fortune, ont mis leurs intérêts au-dessus de tout et ne se sont fait aucun scrupule même des plus grands crimes contre le prochain. Ceux qui se sont les premiers engagés dans cette voie large qui mène à la perdition ont aisément trouvé beaucoup d'imitateurs de leur iniquité, soit grâce à l'exemple de leur éclatant succès et à l'étalage insolent de leur vie fastueuse, soit en ridiculisant les répugnances des consciences plus délicates, soit encore en écrasant leurs concurrents plus scrupuleux.

La démoralisation des cercles dirigeants de la vie économique devait, par une pente fatale, atteindre le monde ouvrier et l'entraîner dans la même ruine, d'autant plus qu'un très grand nombre de maîtres, sans souci des âmes et même totalement indifférents aux intérêts supérieurs de leurs employés, ne voyaient en eux que des instruments. On est effrayé quand on songe aux graves dangers que courent, dans les ateliers modernes, la moralité des travailleurs, celle des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles; quand on pense aux obstacles que souvent le régime actuel du travail, et surtout les conditions déplorables de l'habitation, apportent à la cohésion et à l'intimité de la vie familiale; quand on se rappelle les difficultés si grandes et si nombreuses qui s'opposent à la sanctification des jours de fête; quand on considère l'universel affaiblissement de ce vrai sens chrétien qui portait jadis si haut l'idéal même des simples et des ignorants, et qui a fait place à l'unique préoccupation du pain quotidien. Contrairement aux plans de la Providence, le travail destiné, même après le péché originel, au perfectionnement matériel et moral de l'homme, tend, dans ces conditions, à devenir un instrument de dépravation: la matière inerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent.

**REMEDES**

**a) Rationalisation chrétienne**

A cette crise si douloureuse des âmes qui, tant qu'elle subsistera, frappera de stérilité tout effort de régénération sociale, il n'est de remède efficace que dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Evangile, aux préceptes de Celui qui a les paroles de la vie éternelle, ces paroles qui demeurent quand bien même le ciel et la terre viendraient à périr. Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre que Nous réclamons avec insistance et dont Nous aidons de tout Notre pouvoir l'avènement, restera nécessairement incomplet, aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser, dans la mesure du possible, l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler ici de cet ordre parfait que ne se lasse pas de prêcher l'Eglise et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée, et n'apprécie les biens de ce monde que comme de simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin. Loin de déprécier, comme moins conforme à la dignité humaine, l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend au contraire à y voir la volonté sainte du créateur, qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toutes ses nécessités. Il n'est donc pas interdit à ceux qui produisent d'accroître honnêtement leurs biens; il est équitable, au contraire, que quiconque rend service à la société et l'enrichit profite lui aussi, selon sa condition, de l'accroissement des biens communs, pourvu que, dans l'acquisition de la fortune, il respecte la loi de Dieu et les droits du prochain, et que, dans l'usage qu'il en fait, il obéisse aux règles de la foi et de la raison. Si tout le monde, partout et toujours, se conformait à ces règles de conduite, non seulement la production et l'acquisition des biens de ce monde, mais encore leur consommation, aujourd'hui souvent si désordonnée, seraient bientôt ramenées dans les limites de l'équité et d'une juste répartition; à l'égoïsme sans frein, qui est la honte et le grand péché de notre siècle, la réalité des faits opposerait cette règle à la fois très douce et très forte de la modération chrétienne, qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et de sa justice, dans la certitude que les biens temporels eux-mêmes lui seront donnés par surcroît, en vertu d'une promesse formelle de la libéralité divine.

**b) Le rôle de la charité**

Mais pour assurer pleinement ces réformes, il faut compter avant tout sur la loi de charité, qui est le lien de la perfection. Combien se trompent les réformateurs imprudents qui, satisfaits de faire observer la justice commutative, repoussent avec hauteur le concours de la charité! Certes, l'exercice de la charité ne peut être considéré comme tenant lieu des devoirs de justice qu'on se refuserait à accomplir. Mais, quand bien même chacun ici-bas aurait obtenu tout ce à quoi il a droit, un champ bien large resterait encore ouvert à la charité. La justice seule, même scrupuleusement pratiquée, peut bien faire disparaître les causes des conflits sociaux; elle n'opère pas, par sa propre vertu, le rapprochement des volontés et l'union des coeurs. Or toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entr'aide parmi les hommes, si bien conçues qu'elles paraissent, reçoivent leur solidité surtout du lien spirituel qui unit les membres entre eux. Quand ce lien fait défaut, une fréquente expérience montre que les meilleures formules restent sans résultat. Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira donc que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une grande famille et les enfants d'un même Père céleste, de ne former même dans le Christ qu'un seul corps dont ils sont réciproquement les membres, en sorte que si l'un souffre tous souffrent avec lui. Alors, les riches et les dirigeants, trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins infortunés, leur donneront des preuve d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillance sympathique leurs justes revendications, excuseront et pardonneront à l'occasion leurs erreurs et leurs fautes. De leur côté, les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie que les fauteurs de la lutte des classes exploitent avec tant d'habileté; ils accepteront sans rancoeur la place que la divine Providence leur a assignée; ou plutôt ils en feront grand cas, comprenant que tous, en accomplissant leur tâche, ils collaborent utilement et honorablement au bien commun et qu'ils suivent de plus près les traces de Celui qui, étant Dieu, a voulu parmi les hommes être un ouvrier et être regardé comme un fils d'ouvrier.

**La tâche est difficile**

C'est donc de ce nouveau rayonnement de l'esprit évangélique sur le monde, esprit de modération chrétienne et d'universelle charité, que sortiront, Nous en avons la ferme confiance, cette restauration pleinement chrétienne de la société, objet de tant de désirs, et, "la Paix du Christ dans le Règne du Christ", restauration et paix auxquelles, dès le début de Notre Pontificat, Nous avons fermement résolu de consacrer tous Nos soins et Notre pastorale sollicitude. Et vous, vénérables Frères, qui gouvernez avec Nous, par la volonté de l'Esprit-Saint, l'Eglise de Dieu, vous collaborez à cette oeuvre primordiale, en ce moment la plus nécessaire, avec une ardeur et un zèle dignes de toutes louanges. Recevez donc des éloges bien mérités, ainsi que tous ces vaillants auxiliaires, prêtres et laïques, que Nous voyons avec joie prendre chaque jour leur part de cette grande tâche, Nos chers Fils dévoués à l'Action catholique, qui généreusement se consacrent avec Nous à la solution des problèmes sociaux, dans la mesure où l'Eglise, de par son institution divine, a le droit et le devoir de s'en occuper. Nous les exhortons tous instamment dans le Seigneur à ne pas épargner leur peine, à ne pas se laisser vaincre par aucune difficulté, mais à montrer chaque jour un nouveau courage et de nouvelles forces. Certes c'est une oeuvre ardue que Nous leur proposons, Nous le savons: dans toutes les classes de la société, et en haut et en bas, il y a bien des obstacles à vaincre. Cependant, qu'ils ne perdent pas confiance. S'exposer à d'âpres combats, c'est le propre des chrétiens; accomplir des tâches difficiles, c'est le fait de ceux qui, en bons soldats du Christ, le suivent de plus près.

Aussi, comptant uniquement sur le tout puissant concours de Celui qui a voulu ouvrir à tous les hommes les voies du salut, efforçons-nous d'aider autant que nous pouvons les pauvres âmes éloignées de Dieu, de les dégager des soins temporels qui les absorbent à l'excès, et enseignons-leur à tendre avec confiance vers les biens éternels. On peut espérer obtenir ce résultat plus aisément qu'il ne semblerait de prime abord. Car, si les hommes les plus déchus gardent au fond d'eux-mêmes comme un feu couvant sous la cendre, d'admirables ressources spirituelles, qui sont le témoignage non équivoque d'âmes naturellement chrétiennes, combien plus n'en doit-il pas rester dans les coeurs de ceux, si nombreux, qui ont erré plutôt par ignorance ou par l'effet des circonstances extérieures!

D'ailleurs, des signes pleins de promesses d'une rénovation sociale apparaissent dans les organisations ouvrières, parmi lesquelles Nous apercevons, à la grande joie de Notre âme, des phalanges serrées de jeunes travailleurs chrétiens qui se lèvent à l'appel de la grâce divine et nourrissent la noble ambition de reconquérir au Christ l'âme de leurs frères. Nous voyons avec un égal plaisir les dirigeants des organisations ouvrières qui, oublieux de leurs intérêts et soucieux d'abord du bien de leurs compagnons, s'efforcent d'accorder leurs justes revendications avec la prospérité de la profession, et ne se laissent détourner de ce généreux dessein par aucun obstacle, par aucune défiance. Et parmi les jeunes gens que leur talent ou leur fortune appelle à prendre bientôt une place distinguée dans les classes supérieures de la société, on en voit un grand nombre qui étudient avec un plus vif intérêt les problèmes sociaux et donnent la joyeuse espérance qu'ils se voueront tout entiers à la rénovation sociale.

**La méthode à suivre**

Les circonstances, vénérables Frères, nous tracent donc clairement la voie dans laquelle nous devons nous engager. Comme à d'autres époques de l'histoire de l'Eglise, nous affrontons un monde retombé en grande partie dans le paganisme. Pour ramener au Christ ces diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former dans leur sein même des auxiliaires de l'Eglise qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leurs coeurs dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants.

Ces apôtres laïques du monde ouvrier ou patronal, c'est avant tout à vous, vénérables Frères, et à votre clergé, qu'il revient de les rechercher avec soin, de les choisir avec prudence, de les former et de les instruire. Une tâche très délicate s'impose dès lors aux prêtres. Que tous ceux qui grandissent pour le service de l'Eglise s'y préparent par une sérieuse étude des principes qui régissent la chose sociale. Mais ceux que vous désignerez plus particulièrement pour ce ministère devront posséder un sens très délicat de la justice, savoir s'opposer avec une constante fermeté aux revendications exagérées et aux injustices, d'où qu'elles viennent, se distinguer par leur sage modération éloignée de toute exagération; qu'ils soient par-dessus tout intimement pénétrés de la charité du Christ, qui seule peut soumettre, avec force et suavité, les volontés et les coeurs aux lois de la justice et de l'équité. C'est dans cette voie, qui plus d'une fois déjà a conduit au succès, qu'il faut, n'en doutons pas, nous engager courageusement.

Quant à Nos chers Fils qui sont choisis pour une si grande tâche, Nous les exhortons vivement dans le Seigneur à se donner tout entiers à la formation des hommes qui leur sont confiés, mettant en oeuvre, pour remplir cet office sacerdotal et apostolique au premier chef, toutes les ressources d'une formation chrétienne: éducation de la jeunesse, associations chrétiennes, cercles d'études, selon les enseignements de la foi. Surtout qu'ils apprécient et qu'ils emploient pour le bien de leurs disciples ce précieux instrument de rénovation individuelle et sociale que sont, Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique "Mens nostra", les exercices spirituels. Ces exercices, Nous les avons déclarés très utiles pour tous les laïques, pour les ouvriers eux-mêmes, et Nous les avons, à ce titre, vivement recommandés. Dans cette école de l'esprit se forment au feu de l'amour du coeur de Jésus non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais apôtres pour tous les états de vie. De là ils sortiront comme jadis les apôtres du Cénacle, forts dans leur foi, constants devant toutes les persécutions, uniquement soucieux de travailler à répandre le règne du Christ.

Et, assurément, c'est maintenant surtout qu'on a besoin de ces vaillants soldats du Christ, qui de toutes leurs forces travaillent à préserver la famille humaine de l'effroyable ruine qui la frapperait si le mépris des doctrines de l'Evangile laissait triompher un ordre de choses qui foule aux pieds les lois de la nature non moins que celles de Dieu. L'Eglise du Christ, bâtie sur la pierre inébranlable, n'a rien à craindre pour elle-même, sachant bien que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle: elle a même la preuve, par l'expérience de tant de siècles, qu'elle sort toujours des plus violentes tempêtes plus forte et glorieuse de nouveaux triomphes. Mais son coeur de mère ne peut pas ne pas s'émouvoir devant les maux sans nombre dont ces tempêtes accableraient des milliers d'hommes, et par-dessus tout devant les dommages spirituels très graves qui en résulteraient et qui amèneraient la ruine de tant d'âmes rachetées par le sang du Christ.

Tout donc doit être tenté pour détourner de la société humaine des maux si grands: là doivent tendre nos travaux, là tous nos efforts, là nos prières, assidues et ferventes. Car, avec le secours de la grâce divine, nous avons entre nos mains le sort de la famille humaine.

Ne permettons pas, vénérables Frères et chers Fils, que les enfants de ce siècle paraissent être plus habiles entre eux, que nous qui par la divine Bonté sommes enfants de la lumière. Nous les voyons, en effet, avec une étonnante sagacité, se choisir des adeptes pleins d'activité et les former à répandre leurs erreurs de jour en jour plus largement, dans toutes les classes, sur tous les points du globe. Toutes les fois que leur lutte contre l'Eglise du Christ veut se faire plus violente, nous les voyons, renonçant à leurs querelles intestines, faire front avec une concorde parfaite et poursuivre leur dessein dans une complète unité de toutes leurs forces.

**Que tous s'unissent et coopèrent étroitement**

Combien d'oeuvres magnifiques entreprend de toutes parts le zèle infatigable des catholiques, soit pour le bien social et économique, soit en matière scolaire et religieuse, il n'est personne qui l'ignore. Mais il n'est pas rare que l'action de ce travail admirable devienne moins efficace par suite d'une excessive dispersion des forces. Qu'ils s'unissent donc, tous les hommes de bonne volonté, qui, sous la direction des pasteurs de l'Eglise, veulent combattre ce bon et pacifique combat du Christ; que, sous la conduite de l'Eglise et à la lumière de ses enseignements, chacun selon son talent, ses forces, sa condition, tous s'efforcent d'apporter quelque contribution à l'oeuvre de restauration sociale chrétienne que Léon XIII a inaugurée par son immortelle Lettre "Rerum novarum"; n'ayant en vue ni eux-mêmes, ni leurs avantages personnels, mais les intérêts de Jésus-Christ: ne cherchant pas à faire prévaloir à tout prix leurs propres idées, mais prêts à les abandonner, si excellentes soient-elles, dès que semble le demander un bien commun plus considérable: en sorte que, en tout et sur tout, règne le Christ, domine le Christ, à qui soit honneur, gloire et puissance dans tous les siècles!

Pour qu'il en soit ainsi, à vous tous, vénérables Frères et chers Fils, à vous tous qui êtes membres de la grande famille catholique confiée à Nos soins, mais avec une particulière affection de Notre coeur à vous, ouvriers et autres travailleurs des métiers manuels que la divine Providence a plus fortement recommandés, ainsi qu'aux patrons chrétiens, Nous accordons paternellement la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai 1931, de Notre pontificat la dixième année.

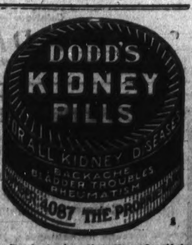
PIUS P.P.











## PETITES ANNONCES

**Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.**

A LOUER à 156, ave. Provencher, suite de 4 pièces, bien éclairées, propres et en bonne condition. Bain. Fils électriques. Possession immédiate. S'adresser à Suite 3 ou téléphone 26 575. 7f

A LOUER — Maison de 7 pièces, située au No 442, rue Ritchot, vacante le 1er août. S'adresser au No 537, rue Saint-Jean-Baptiste. Tél. 201 258.

MAISON A VENDRE ou à louer avec mobilier. S'adresser au numéro 378, rue Dumoulin, Saint-Boniface. Téléphone 202 397. 7p

A VENDRE — Moissonneuse usagée en bonne condition. S'adresser à J.-N.-Arthur Leclaire, Saint-Norbert.

TROIS MAISONS A VENDRE — Deux entièrement modernes, près des écoles et de la cathédrale. Deux louées, bon rapport. Propriétaire habite la troisième. Vendrait à sacrifice, cause de départ. Titres clairs. S'adresser à 424, rue Langevin, Saint-Boniface. 7p

LA "LIBERTE" aimerait à entrer en communication avec les agents de langue française de l'Ouest de la Compagnie d'assurance Sun Life.



## AU SACRE-COEUR

**Mariage**

Le 11 juillet, à la messe de 8 h. 30, M. Edouard-Arthur Dionne et Mlle Marie-Yvonne-Cécile Bessette, imploraient le ciel de bénir leur mariage. Le Rév. Père curé récita la messe spéciale pour les époux; l'orgue, sous les doigts habiles de Mme Thibault, exprimait ses tendres souhaits. Les mariés eurent comme garçon et demoiselle d'honneur, M. L.-Philippe Gagnon et Mlle Jeannette Clément.

**Baptême**

Le 12 juillet — François-Jean, enfant d'Alexandre Lamontagne et de Grace Robertson. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Simon Quinlivan.

**Souvenir sacerdotal**

Le R. P. Paul Dussault, O.M.I., fils de la famille Siméon Dussault, de Saint-Boniface, est venu chanter la grand'messe en notre église du Sacré-Coeur, dimanche dernier. Au nouvel élu, nos meilleurs souhaits.

**Neuvaine à sainte Anne**

Vendredi prochain commencera la neuvaine en l'honneur de sainte Anne. Tous les jours, il y aura vénération de la relique de cette sainte patronne.

**Réunion du comité**

Le comité de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste s'est réuni le 8 juillet au soir. L'on entendit et approuva les rapports des fêtes du 20 et du 21 juin dernier. De plus, l'on prévit la réouverture du club, à la fin de septembre prochain, par une fête profane, mais précédée d'une cérémonie religieuse, à l'occasion de la réunion mensuelle de la Ligue du Sacré-Coeur. Bonnes vacances!

**Tennis**

C'est avec plaisir et fierté que le club voit Mlle Yvette Sala ajouter au championnat du club qu'elle détient actuellement, celui du concours catholique pour la province. Félicitations!

## PETITES NOTES

Nous avons eu le plaisir de saluer à nos bureaux, la semaine dernière, M. P.-E. Rioux, directeur de la "Parole", de Drummondville, et Mme Rioux.

• • •

La pluie continue de samedi dernier a fait manquer le pageant aérien Trans-Canada qui devait avoir lieu à Stevenson Field ce jour-là. La fête est remise au 3 août, lorsque les aviateurs reviendront de la côte du Pacifique.

• • •

La convention annuelle de l'Association Pharmaceutique Canadienne se tiendra à l'hôtel Fort Garry du 3 au 7 août prochain. Environ 500 pharmaciens de toutes les parties du Canada seront présents.

## NOUVELLES DE PARTOUT

### Cyclone à North Battleford

North Battleford, Sask: — Vendredi soir, à 5 h. 45, une violente tempête s'abattait sur la ville, détruisant tout sur son passage. Il n'y a pas eu de pertes de vie, mais les toits de nombreux édifices et résidences privées ont été arrachés et les vitres cassées. Le pouvoir électrique a été le plus fortement endommagé, une partie de ses murs a été démolie et les pertes s'élèvent à $35,000. Le Bloc Gregory a subi une perte de $33,000 et les dommages à la Dean Motors se chiffrent à $3,000.

Tous les citoyens ont subi quelques pertes, lesquelles dépasseront $100,000.

### Le centenaire des Clercs de Saint-Viateur

Joliette. — Les Clercs de Saint-Viateur célèbrent cette semaine le centième anniversaire de leur Institut, dont le Père Louis Querbes est le fondateur, par trois jours de fêtes qui se déroulent au berceau de leur expansion au Canada: à Joliette. Ces fêtes ont commencé le 13 juillet à 8 h. du soir pour se poursuivre les 14, 15 et 16 juillet.

### 500 antilopes ravagent la récolte en Alberta

Calgary. — On rapporte qu'un troupeau de 500 antilopes ravagent la récolte de blé dans le district de Bassano, où les fermiers ont subi de si lourdes pertes à cause de la sécheresse.

Un officier de la police provinciale a compté 125 antilopes sur la ferme de M. Harold Bingham, au sud-est de Latham. M. Bingham estime qu'il y a un dommage de 40 âcres de récolte.

On a mandé le secours de la police provinciale de l'Alberta.

### Robbins et Jones vont se reprendre

Nome, Alaska. — Les aviateurs Reg L. Robbins et Harold S. Jones, qui ont échoué dans leur tentative d'envolée sans arrêt de Seattle à Tokio, après avoir parcouru 2,100 milles des 5,100, et ont dû s'arrêter à Nome, ont exprimé l'intention de retourner aux Etats-Unis pour se reprendre.

Ils ont expliqué qu'ils avaient été forcés de descendre parce qu'il avait été impossible de maintenir le contact avec l'avion d'approvisionnement à cause du vent. On avait emmagasiné 300 gallons de gazoline, mais il en fallait 435 pour survoler la Sibérie.





### Une récolte de 100,000,000 de boisseaux

Edmonton. — D'après J.-J. MacLellan, député provincial de Taber, vice-président des "United Grain Growers Ltd.", l'Alberta aura la plus grosse récolte de l'Ouest, cette année. Il estime la récolte des Prairies à 225,000,000 de boisseaux, la moitié du rendement normal.

En Alberta nous aurions 100,000,000 de boisseaux contre 122,000,000, l'an dernier.

D'après lui, la récolte sera de pauvre qualité. Quoique les pluies dans le sud de la province aient grandement amélioré les perspectives, tout de même, en certains endroits le rendement ne donnera pas le grain de semence.

On admet qu'en ces endroits on passe par une des périodes les plus sérieuses de l'histoire de l'Ouest.

C'est dans le nord des trois provinces que les perspectives sont les meilleures. En certains endroits, elles sont excellentes.

M. Taber ajoute qu'un des traits encourageants de la situation, c'est que la récolte moindre annihilera le surplus de blé contrôlé par la Commission agraire des Etats-Unis.

### La condition du blé est la même

Les derniers rapports indiquent que la condition moyenne du blé dans les trois provinces est la même qu'il y a deux semaines: 57% normale. Voici les conditions par province: Alberta, 77; Saskatchewan, 47; Manitoba, 58.

Le blé mesure 17 pouces en Alberta, 14 en Saskatchewan et 15 au Manitoba. 60% du blé épié n'a pas plus de deux pouces de long. La condition des autres grains est la suivante: 80 pour cent en Alberta, 54 en Saskatchewan et 62 au Manitoba.

### L'avenir de la récolte complètement modifié

D'après le dernier rapport du gouvernement du Manitoba sur la récolte, rarement on a vu un changement de température plus bienfaisant que les dernières pluies. Quelques parties de la province, la plupart dans la vallée de la rivière Rouge et dans le Nord, avaient déjà eu assez de pluie pour résister à la sécheresse; mais dans la majorité du Manitoba, la situation était tout à fait sérieuse. Sous l'action de la pluie, dont la précipitation a été de cinq pouces en certains endroits, la végétation a pris une apparence toute nouvelle. Cependant le blé sera tout juste assez long pour être lié par la moissonneuse. L'avoine et l'orge tardive peuvent donner une assez bonne récolte.



**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG**

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE**

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres; 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

TROIS-RIVIERES. — L'hon. Wilfrid Gariépy, autrefois ministre des affaires municipales dans l'Alberta, a été choisi comme candidat libéral dans l'élection fédérale partielle Trois-Rivières-Saint-Maurice qui aura lieu le 10 août.

• • •